

# Rififi chez les portraitistes place du Tertre

Page 7

## Le 18e change de maire



Daniel Vaillant vote le 18 juin à l'école de la rue Doudeauville.

Noël Monier

*Interview de Daniel Vaillant. Résultats et analyses quartier par quartier.*

Page 3 à 5

**Trop de commerces qui ferment à l'Évangile**

Page 9

**Double championnat - Coupe pour les footballeurs de l'Olympique Montmartre**

Page 17



MENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES - N° 9 - JUILLET/AOUT 1995 - 12 FRANCS  
7 rue du Ruisseau, 75018 Paris. Tél : 42 23 34 02.

## La fête au village Guy Môquet

Page 20



Isabelle Goux

**Fête de la Goutte d'Or : programme complet**

Page 18

**Dossier : Images du 18e en vacances**

Pages 10 à 12

**Mon 18e, par Claire Bretécher**

Page 13

**Histoire : la prise de la prison de Montmartre**

Page 16

Attention !

Le 18e du mois ne paraîtra pas en août. Le prochain numéro sera en vente début septembre.

## A propos de la Résistance

*M. Louis Picot, ancien résistant, compagnon de la Libération, membre du comité du 18e de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (ANACR), nous a fait parvenir, en réponse à l'article paru dans notre n° 4 sur l'attentat de Fabien au métro Barbès le 21 août 1941, un très long texte dont nous extrayons les passages suivants :*

Je ne comprends pas pourquoi vous tirez des conclusions contraires à la vérité historique. Pour avoir été un des acteurs de ce combat difficile et douloureux pour la France, permettez-moi de vous donner mon point de vue.

Encore enfant, à 12 ans, j'ai assisté à l'entrée des troupes allemandes boulevard Ornano, avec ma mère et ma soeur. Je voyais par la fenêtre pour la première fois les soldats vert-de-gris figés dans leurs véhicules. De nombreuses femmes pleuraient, les enfants étaient trop sages, conscients de la gravité de la situation. Pour moi c'était le début de l'occupation de la France par des soldats étrangers.

Il n'a pas fallu longtemps pour comprendre le système de terreur que les nazis voulaient imposer aux Français. Dès le début de l'occupation de Paris, pour avoir refusé de laisser le passage sur un trottoir à un soldat allemand près de la station de métro qui porte maintenant son nom, Jacques Bonsergent sera fusillé.

Est-ce à dire que tous les Parisiens étaient au même niveau de refus, à la même volonté de s'engager dans le combat de la résistance à l'occupant ? sûrement pas ! Car le prix à payer était sa vie.

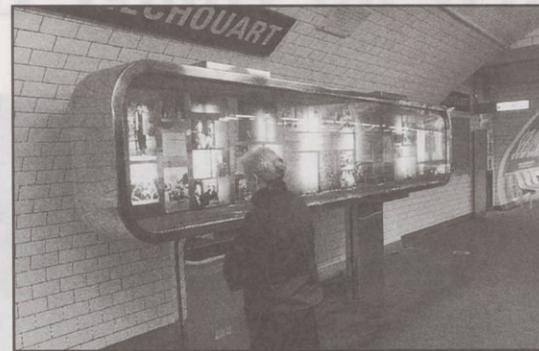
Cinquante ans après la fin de l'occupation, j'aurais souhaité que vous choisissiez un autre mot dans votre article qu'"attentats" pour parler de nos combats. Le Petit Larousse dit: "Attentat : acte d'agression contre des personnes." Or, après l'acte terroriste envers Jacques Bonsergent, après les atrocités commises du haut du ciel en mitraillant gratuitement les femmes et les enfants sur les routes françaises lors de l'exode, après les méthodes de terreur monstrueuses des armées nazi (...), pour les patriotes français c'était un acte de légitime défense contre l'envahisseur.

Vous écrivez : "Le PCF, docile aux consignes transmises depuis Moscou par l'Internationale communiste, met en sourdine ses attaques anti-allemandes. Ce n'est qu'après le 21 juin

1941, c'est-à-dire l'invasion de l'URSS par les Allemands, que les communistes commencent l'action armée." Saviez-vous que les communistes du Nord et les syndicalistes déclenchent la grève de tout le bassin minier le 1er mai 1941, bloquant pendant huit semaines la production de charbon nécessaire à l'effort de guerre nazi ? Dans la nuit du 30 avril au 1er mai à Hénin-Liétard, Serge Havez et son groupe de l'O.S. ont mis un dispositif à retardement et provoqué l'incendie du parc à bois de la Fosse Mulot. Le même jour à Lambersart, un autre groupe de l'O.S. formé par Eusolio-Ferreri, René Deny et Jean Pavlovski abat un sous-officier de la Wehrmacht.

Les communistes et les syndicalistes payèrent cher cette action : 244 déportations, 94 internements.

Vous comprendrez que l'application de cette décision de l'état-major



La vitrine-exposition sur le colonel Fabien qui se trouve au métro Barbès a été installée à l'initiative du comité ANACR du 18e.

communiste de Paris, dans une zone difficile d'accès, a demandé des semaines de préparation. L'Organisation Spéciale créée par le PCF, embryon des FTPF pour le combat armé, est homologuée par l'autorité militaire française comme ayant été créée en 1940.

Un des responsables nationaux de l'O.S., Pierre Rebière, ancien compagnon d'armes de Fabien en Espagne, se rendit dans le Nord afin de préparer l'action. Fusillé en 1942, une rue du 17e porte son nom. (...)

Vous reprenez les critiques faites par les mouvements gaullistes à l'égard des communistes qui ont ouvert le combat armé contre l'occupant nazi sur le sol national. Dois-je comprendre que vous vous y associez ? Je ne lis dans votre article aucun commentaire contraire ou désaveu. Pourtant, bientôt les mouvements gaullistes vont

utiliser cette forme de lutte contre les occupants. J'en veux pour preuve l'action de Joël Le Tac, ancien député gaulliste du 18e, compagnon de la Libération.

Je vous trouve sévère et injuste en reprenant l'idée que la lutte armée sur le sol national est «faible, nuisible, dangereuse, inutile». A vous suivre, je me demande pourquoi Churchill n'a pas déposé les armes puisque Londres a reçu tant de bombes qui tuent de nombreux civils.

J'imagine que vous savez que les femmes et les hommes qui habitent le 18e arrondissement n'ont pas à rougir de leurs anciens résistants. Aux ateliers de la TCRP (les autobus) de la rue Championnet, réquisitionnés par les Allemands, les communistes regroupés dans l'Organisation Spéciale organisent dès le début de 1941 le sabotage des camions et chenillettes de l'occupant et la lutte armée. Jean Debrais, jeune étudiant membre de l'O.S., va se spécialiser dans l'attaque des groupes militaires allemands qui paradedent en défilant dans Paris. En 1942 il sera abattu par la police vichyste à Paris. (...)

Vous posez la question de l'utilité militaire pour nos Alliés de la résistance intérieure. Connaissez-vous le chiffre officiel donné par la SNCF sur le nombre de sabotages et déraillements de trains, pour certains remplis de soldats allemands venant des fronts se reposer dans le «gai Paris» ? De 1940 à juin 1944, 2731 sabotages de trains. (...)

Le dernier exemple que je voudrais vous citer afin de vous convaincre de l'importance du rôle qu'a joué le Parti communiste dans l'organisation de la victoire, c'est la défense de Paris en août 1944. Le commandant en chef des FFI de la région parisienne était le colonel Rol-Tanguy, FTPF, membre du comité central de son Parti. (...) Je souhaite que vous révisiez votre jugement sur les résistants communistes, seule famille de la Résistance que vous attaquez dans votre article.

Louis Picot

Réponse de l'auteur de l'article :

J'ai du respect pour l'action de M. Picot dans la Résistance et pour les souffrances qu'il a connues : ses parents et frère et soeur déportés, nombre de ses camarades tués, torturés, etc. Mais M. Picot a mal lu, ou mal compris mon article.

Il ne s'agissait pas dans cet article d'"attaquer" les résistants communistes. Ce que j'ai écrit sur Fabien et ses amis montre que j'éprouve de l'admiration pour leur courage. Il s'agissait de situer cet acte, le coup de feu tiré au métro Barbès, dans le contexte historique d'ensemble. De ce point de vue, je n'ai rien à changer à ce que j'ai écrit, et qui est conforme à la vérité, notamment sur les points suivants :

- entre le pacte germano-soviétique et la déclaration de guerre (c'est-à-dire

durant l'été 1939), le PCF a mis une sourdine à ses attaques anti-allemandes;

- depuis l'armistice (juin 1940) jusqu'à l'attaque de l'URSS par Hitler (juin 1941), le PCF a mené l'action de résistance essentiellement sur le terrain des luttes sociales et de la propagande politique (tout en préparant, c'est vrai, l'Organisation Spéciale ; j'indiquais dans l'article que Fabien avait été chargé de responsabilités dans ce domaine);

- à partir de l'été 1941 le PCF s'est engagé dans l'action armée et y a joué un rôle de premier plan,

- à l'été et à l'automne 1941 la branche gaulliste de la Résistance a critiqué la façon dont le PCF engageait ces actions armées, et entre autres l'attentat de Fabien au métro Barbès.

M. Picot fait une citation entre guillemets qu'il présente comme tirée de mon article. En réalité il met bout à bout deux phrases qui ne se trouvaient pas ensemble dans l'article. La première phrase concernait une période qui se situe en 1939, avant la guerre. La deuxième phrase concerne une période qui se situe deux ans plus tard.

A propos du débat qui eut lieu entre gaullistes et communistes, M. Picot me reproche d'avoir pris parti. C'est inexact. J'ai exposé les arguments des communistes comme ceux des gaullistes, sans porter de jugement. Je n'ai nullement pris à mon compte les points de vue de gaullistes jugeant ces formes d'action «inutiles» ou «dangereuses». Je n'ai pas non plus pris à mon compte, ni critiqué, les arguments des communistes que j'ai également exposés. Ce désaccord entre résistants communistes et gaullistes a d'ailleurs été dépassé en 1942 par l'unification de la Résistance et l'apparition des maquis.

Enfin, le mot "attentat" ne signifie ni approbation, ni désapprobation. Il est employé couramment, y compris par d'anciens résistants, pour désigner ce type d'actions armées.

## Bruits d'avions

Je vous avais écrit il y a quelque temps à propos des nuisances sonores provoquées par l'intensification du trafic aérien depuis la déréglementation de l'automne dernier. Elles sont particulièrement sensibles au-dessus de notre arrondissement. Vous m'aviez dit être surpris de mes remarques, car le survol aérien de Paris est interdit. Cependant vous n'avez pas pu ne pas percevoir, lors des longs week-ends de l'Ascension et de la Pentecôte, le grondement presque incessant des avions sur nos têtes, phénomène inouï à Montmartre avant octobre 1994. En parlant autour de moi, je me rends compte que bien des habitants du 18e se trouvent gênés comme moi. Certains ont dû, comme moi, formuler des plaintes auprès des instances compétentes, et se sont vu répondre, comme à moi, à côté de la question, les administrations avançant que la réglementation est respectée, mais ne tenant aucun compte du fait que le facteur quantitatif (la multiplication du nombre des vols depuis l'ouverture de notre espace aérien à la concurrence étrangère) modifie la situation.

Michel Covin

**Le 18e du mois est édité par l'Association des Amis du 18e du mois, 7 rue du Ruisseau, 75018 Paris, tél. 42.23.34.02.**

L'équipe de rédaction (entièrement bénévole) :

Bernard Boudet, Noël Bouttier, Claire Cartier-Cottin, Bertrand Combaldieu, Hélène Couteaux, François Florès, Jacqueline Gamblin, Sylvain Garel, Isabelle Goux, B. Jamil, Chantal Juan, Fred Kalfon, Marie-Pierre Larrivé, Emmanuel Lemieux, Christelle Le Miller, Noël Monier, Thierry Nectoux, Claude Nègre, Jean-Claude Noyé, Erwan Perron, Patrick Pinter, Olivier Raynal, Sabadel, Eric Simon, Jean-Yves Sparfel, Françoise Touttain.

# Le 18e change de maire

La liste conduite par Daniel Vaillant (rassemblant le PS, le PC, le Mouvement des citoyens et des responsables associatifs) l'a emporté au deuxième tour sur celle de Jean-Louis Debré (RPR) et Roger Chinaud (UDF). Le 18e se trouve ainsi être un des six arrondissements parisiens où la majorité sortante a été battue le 18 juin (voir les résultats page 4). Daniel Vaillant, nouveau maire du 18e, va devoir développer son action en tenant compte du fait qu'à la Mairie de Paris, où se prennent les décisions essentielles, la droite reste majoritaire bien qu'affaiblie.

## Interview de Daniel Vaillant

### «Inventer une nouvelle méthode de travail pour le 18e»

**Au lendemain du 18 juin, quelle est votre analyse du résultat : victoire de la gauche ou défaite de Debré?**

Je pense qu'il faut trouver un autre style, un autre vocabulaire. Des expressions comme «on a gagné», «on a pris telle ville» n'ont plus de sens. La victoire de Paris s'éveille dans le 18e s'explique, à la fois, par nos atouts et par les faiblesses de la liste Debré. Les gens ont exprimé la volonté de changement, leur volonté d'être représentés par une équipe locale, ce qui était la réalité de notre liste. Autre atout, le style nouveau incarné par Bertrand Delanoé, le leader des socialistes sur Paris, avec l'accent davantage mis sur la démocratie, le pluralisme et la transparence. Sans oublier mon élection en 1994 comme député, ma fidélité au 18e et mon implication dans la campagne de Lionel Jospin.

De l'autre côté, la droite a fait l'erreur de parachuter Debré moins d'un mois avant le vote. Le ministre de l'Intérieur a axé toute sa campagne sur la sécurité en ne la considérant que sous l'angle de la

police (alors qu'il faudrait s'attaquer aux causes, multiples, de l'insécurité). J'espère d'ailleurs qu'il veillera à ce que le préfet de police respecte les engagements du candidat Debré et qu'il me soutiendra dans mes démarches, notamment, concernant l'ilotage.

**Quel pourrait être un des premiers gestes symboliques forts de votre municipalité ?**

Dans un premier temps, il faut mettre complètement à plat la situation de la mairie pour pouvoir mesurer nos marges de manœuvre exactes. J'ai l'intention d'installer à l'automne un conseil consultatif des associations dans les six quartiers du 18e : Chapelle, Goutte d'Or, Montmartre, Clignancourt sud et nord, Grandes Carrières sud et nord. Si les CICA (1) fonctionnent mal, c'est d'abord parce qu'ils ne sont pas réunis assez souvent mais aussi parce que les thèmes sont trop larges. Les problèmes rencontrés à Charles Hermitte n'ont rien à voir avec ceux de la rue Houdon. Il faut donc tenir les CICA mais en les préparant localement. Je vais donc



Daniel Vaillant, (à droite), avec Bertrand Delanoé, leader du groupe PS au Conseil de Paris (et élu en deuxième position sur la liste Vaillant).

essayer de trouver des moyens pour ouvrir une petite antenne dans chacun des six quartiers. Placée sous la responsabilité d'un adjoint, elle permettrait d'aller à la rencontre du citoyen, de faire de la médiation, de l'information pour qu'ensuite, les dossiers soient traités à la mairie. Il faut réinventer un autre fonctionnement, faire participer la population.

**Sur le fond des dossiers, vous savez bien que les décisions se prennent au Conseil de Paris, et non au niveau de l'arrondissement. Et là, les forces de gauche et écologiste sont minoritaires. Le 18e ne risque-t-il pas de pâtir de cette difficile cohabitation ?**

Le pouvoir, la mairie de Paris va bien devoir le partager. Notre élection nous donne une légitimité : si le Conseil de Paris nous empêche de gouverner cet arrondissement, nous nous retournerons vers lui et nous prendrons à témoins la population et la presse. D'ailleurs, nous souhaitons avoir une discussion avec Tibéri, s'il reste maire, pour savoir qui est responsable des services de la Ville. Il faudra bien qu'on nous

écoute lorsque nous nous opposerons à des projets, comme la ZAC Pajol, ou lorsque je refuserai de signer certains permis de construire. Et puis, il faudra bien que l'Hôtel de Ville donne la priorité aux arrondissements les plus en difficultés (comme les 18e, 19e et 20e), là où justement la gauche est à la tête des mairies.

**Désarroi politique, abstention fleuve, extrême-droite... vous allez être confrontés, au quotidien, à la crise de la citoyenneté.**

C'est clair que l'on ne fera pas reculer le Front national si les gens ne sont pas considérés comme des citoyens. Il faut qu'ils redeviennent acteurs de leur vie. Je fais un pari pour les prochaines municipales en 2001 : que les habitants votent plus nombreux. Il faut pour cela qu'il y ait une vraie vie municipale. Cela suppose d'inventer une nouvelle méthode de travail.

**Recueilli par Christelle Le Miller et Noël Bouttier**

1. CICA : Conseil d'initiatives et de consultation d'arrondissement, où le maire d'arrondissement réunit les associations locales.



Jean-Louis Debré, en compagnie de Jean Tibéri, lors de sa première visite dans le 18e. C'était le 20 mai, trois semaines avant le vote, à l'occasion de la Fête de la Jeunesse, à la salle St-Bruno (Goutte d'Or).

# La liste Debré-Chinaud comptait sur les abstentionnistes du 1er tour. Ils ne l'ont pas sauvée.

**A** l'image de tout Paris, le vote dans le 18e a été marqué par une très forte abstention. Un électeur sur deux ne s'est pas déplacé. Daniel Vaillant, le nouveau maire, aura fort à faire pour réconcilier les habitants du 18e avec la vie de leur Ville.

Autre enseignement : la dégringolade de la majorité municipale. Au premier tour, la liste *Paris pour tous* conduite par Jean-Louis Debré (1) perd neuf points par rapport à la liste conduite en 1989, lors des dernières municipales, par Alain Juppé. Le tout frais ministre de l'Intérieur enregistre une sérieuse contre-performance puisque le 18e est l'arrondissement où la droite municipale perd le plus de plumes.

Pourquoi cette particularité ? Tout le monde reconnaît que le départ de Juppé a été très mal perçu dans la population. Le parachutage, à trois semaines de l'échéance, de l'ex-député de l'Eure, Jean-Louis Debré, a eu un effet désastreux. Mépris des électeurs, magouilles d'appareils, volonté d'hégémonie du RPR... autant d'expressions qui ont fleuri un peu partout.

A la veille du second tour, Roger Chinaud estimait que la majorité municipale avait fait «une erreur d'analyse» en ne faisant pas campagne autour de ses réalisations. La gauche jugeait, de son côté, que le choix du RPR de tout miser sur un «effet Chirac» traduisait l'embaras de la droite par rapport à son bilan, après les révélations d'*Info Matin* concernant des pratiques délictueuses dans l'attribution de logements sociaux. Le ministre de l'Intérieur, dès le 12 juin, est reparti en campagne avec un seul mot d'ordre, lié à ses fonctions ministérielles : «garantir la sécurité dans notre arrondissement». Ça n'a pas marché...

## Une habile campagne

A gauche, la liste conduite par Daniel Vaillant, député PS, réalise au premier tour un gain de près de 4 points par rapport à 1989 et en intégrant la liste autonome conduite alors par les communistes. La composition de la liste, savant dosage entre des membres de partis de gauche (PS, PC, MDC et Radical) et des militants associatifs, pouvait décevoir certains : les huit

1. Beaucoup pensaient que la liste RPR-UDF serait conduite par Roger Chinaud, le maire d'arrondissement sortant UDF. M. Chinaud lui-même nous l'avait affirmé le 18 mai, deux semaines avant la clôture des inscriptions, lorsque nous l'avions interviewé. C'est donc dans la dernière ligne droite qu'il s'est fait «coiffer» par Jean-Louis Debré, à la suite de discussions qui ont été très dures.

premières places (éligibles en cas de victoire de la droite) revenaient à des sortants.

Cependant, grâce à une présence sur le terrain depuis des années et une campagne habile, la liste de gauche a créé une dynamique.

## 7% au total pour les deux listes écologistes

Divisés, les écologistes obtiennent globalement 7 % des suffrages (total des listes Florès et Dumesnil). Cependant, la liste conduite par le Vert François Florès, même si elle devance largement, et dans tous les bureaux, celle du waechterien Jean-Luc Dumesnil, n'atteint pas la barre des 5% qui lui aurait permis de fusionner avec la liste Vaillant. Il lui a manqué pour cela moins de 400 voix. Malgré tout, les Verts ont appelé leurs électeurs à soutenir la liste Vaillant alors que l'autre liste, adepte du slogan «ni droite, ni gauche», ne donnait aucune consigne de vote.

Avec 3 % des voix, la liste Arnaud Folch (voir encadré page 5) a réalisé un score loin des 5 % qui lui auraient permis, éventuellement, de fusionner avec la liste Debré. Entre les deux tours, elle a appelé à voter pour le ministre de l'Intérieur, notamment sur la priorité accordée par celui-ci à la sécurité. Certains murmurent que ce désistement était acquis d'avance.

L'extrême-gauche, représentée par trois listes trotskistes (Ligue communiste révolutionnaire, Lutte ouvrière, Parti des travailleurs), a rassemblé 4 % des suffrages, avec une nette avance pour Lutte ouvrière qui, cependant, est très loin du score d'Arlette aux présidentielles (6,5 %).

Le Front national, pourtant handicapé par la très faible implantation de sa tête de liste, réédite le score de Le Pen aux présidentielles, confirmant ainsi que ce parti d'extrême-droite a fidélisé des électeurs. Ayant dépassé la barre des 10 % (et augmenté son score de 1989 de 1,5 point), le FN a décidé de maintenir ses candidats, provoquant ainsi une triangulaire Debré - Vaillant - de Blignières.

## 2ème tour : la dynamique Vaillant s'amplifie

46 à 43 % : au deuxième tour, la victoire de la gauche dans le 18e est nette et sans bavure. Plus de 1600 voix séparent le (seul) député socialiste de Paris du ministre de l'Intérieur. Même dans l'ancienne circonscription d'Alain Juppé (comprenant les quartiers Clignancourt et une partie des Grandes Carrières), Debré est battu de 500 voix par Vaillant.

Un chiffre résume l'ampleur de la

poussée de la gauche dans le 18e : + 9 % par rapport à 1989. Sans conteste, la liste Vaillant a «récupéré» les électeurs qui s'étaient prononcés pour les écologistes ou pour l'extrême-gauche. Mais elle a rassemblé bien au delà : au moins 2500 électeurs supplémentaires se sont ralliés à Vaillant entre les deux tours (même en intégrant dans le potentiel de la gauche les 1230 voix de l'écologiste J.-L. Dumesnil).

Ces voix nouvelles sont, sans doute, issues largement du grand parti des abstentionnistes, majoritaires au soir du premier tour. Le ministre de l'Intérieur a, lui aussi, semble-t-il, bénéficié d'un réveil des abstentionnistes (bien relatif tout de même : + 5 points). Mais dans une moindre mesure. Un exemple : dans le bureau 1, là où l'abstention était la plus forte, la participation croît au second tour

de 6 points ; la droite augmente son score (en comptant les voix de Folch) de 30 voix et Vaillant, de 46 voix. L'épouvantail de la gauche n'a pas effrayé de nombreux électeurs de Chirac du 7 mai dernier...

Interrogé au lendemain de l'élection de son challenger, Roger Chinaud reconnaissait que le jeu était très difficile pour la majorité municipale. «L'effet Jospin s'est retrouvé dans toutes les villes». Le maire sortant reconnaissait aussi que certaines cicatrices de la bataille entre Chirac et Balladur n'étaient pas complètement refermées...

Le Front national a, de son côté, perdu environ 500 voix d'un tour à l'autre. Il conserve le siège qu'il détenait au conseil d'arrondissement, sans pour autant mettre pied à l'Hôtel de Ville.

Noël Bouttier

## Résultats sur l'ensemble de l'arrondissement

	1er tour	2ème tour
Inscrits	91 188	91 148
Votants	45 331	49 668
Abstention	50,3 %	45,5 %
Blancs et nuls	620	766
Suffr. exprimés	44 711	48 902
De Blignières (FN)	12,8 %	10,6 %
Debré (RPR-UDF)	38,9 %	43 %
Folch (Div.dr.)	3,1 %	
Dumesnil (MEI)	2,7 %	
Florès (Verts)	4,2 %	
Vaillant (PS-PC-MDC)	34 %	46,4 %
Meillier (LCR)	1,1 %	
Lacarrère (LO)	2,3 %	
Boisard (PT)	0,9 %	

Composition du conseil d'arrondissement : 32 élus de la liste Vaillant (dont 11 au Conseil de Paris), 9 élus de la liste Debré (dont 3 au Conseil de Paris), 1 élu de la liste de Blignières.

## Quartier de Clignancourt (bureaux de vote 1 à 30)

	1er tour	2ème tour
Inscrits	34 639	34 629
Votants	17 477	18 958
Abstention	49,5 %	45,3 %
Blancs et nuls	250	284
Suffr. exprimés	17 227	18 674
De Blignières	12,2 %	10,3 %
Debré	38,2 %	42,3 %
Folch	3,5 %	
Dumesnil	2,9 %	
Florès	4,7 %	
Vaillant	34,2 %	47,3 %
Meillier	1,1 %	
Lacarrère	2,4 %	
Boisard	0,8 %	

Quartier des Grandes Carrières (bureaux de vote 31 à 59)		
	1er tour	2ème tour
Inscrits	36 827	36 810
Votants	18 221	20 200
Abstention	50,5 %	45,1 %
Blancs et nuls	232	300
Suffr. exprimés	17 989	19 900
De Blignières	12,4 %	10,5 %
Debré	43 %	46,3 %
Folch	2,8 %	
Dumesnil	2,8 %	
Florès	3,9 %	
Vaillant	31,1 %	43,2 %
Meillier	1 %	
Lacarrère	2,1 %	
Boisard	0,9 %	

Quartier de la Goutte d'Or (bureaux de vote 60 à 68)		
	1er tour	2ème tour
Inscrits	10 575	10 567
Votants	5 138	5 684
Abstention	51,4 %	46,2 %
Blancs et nuls	80	100
Suffr. exprimés	5 058	5 584
De Blignières	14 %	11,1 %
Debré	32,1 %	37,9 %
Folch	3,5 %	
Dumesnil	2,2 %	
Florès	3,7 %	
Vaillant	39,7 %	51 %
Meillier	1,4 %	
Lacarrère	2,6 %	
Boisard	0,8 %	

Quartier de La Chapelle (bureaux de vote 69 à 76)		
	1er tour	2ème tour
Inscrits	9 147	9 142
Votants	4 495	4 826
Abstention	50,9 %	47,2 %
Blancs et nuls	58	82
Suffr. exprimés	4 437	4 744
De Blignières	15,1 %	11,9 %
Debré	32,9 %	37,8 %
Folch	2,4 %	
Dumesnil	2,3 %	
Florès	3,6 %	
Vaillant	38,5 %	50,3 %
Meillier	1,1 %	
Lacarrère	2,9 %	
Boisard	1,2 %	

### Le tiercé gagnant de chaque liste (les trois meilleurs bureaux de vote de chacune)

La division en quatre quartiers «administratifs», qui découpe la carte du 18e en tranches «verticales», ne correspond pas vraiment aux différences sociologiques. La Butte Montmartre, par exemple, est partagée entre le quartier Clignancourt et le quartier Grandes Carrières. Et qu'y a-t-il de commun entre la composition sociologique du quartier des Abbesses ou de l'avenue Junot, et les grandes cités qui bordent le boulevard Ney?

C'est dans ces cités du nord de l'arrondissement que les abstentionnistes ont été les plus nombreux. C'est là également que le Front national fait ses

meilleurs scores. (C'est également là que, lors de l'élection présidentielle, on enregistrait les meilleurs résultats du Parti communiste.)

Les meilleurs bureaux pour la liste RPR-UDF restent globalement ceux des pentes ouest de la Butte, et pour la gauche ceux de la Goutte d'Or.

**De Blignières** (FN) : 23,1 % : bureau 52 (école F. Labori), Grandes Carrières.

19,7 % : b. 75 (école C. Hermitte), La Chapelle.

19,1 % : b. 54 (école Belliard), Grandes Carrières.

**Debré** (RPR-UDF) : 57 % : bureau 45 (école C. Pecqueur), Grandes Carrières.

53,3 % : b. 33 (école C. Pecqueur), Grandes Carrières.

50,5 % : b. 35 (collège A. Coysevox), Grandes Carrières.

**Folch** (sans étiquette) : 6,2 % : bureau 62 (école Budin), Goutte d'Or.

5,2 % : b. 16 (école Foyatier), Clignancourt.

4,9 % : b. 20 (école A. Del Sartre), Clignancourt.

**Dumesnil** (MEI) : 4,6 % : bureaux 39 (lycée A. Renoir) et 42 (école Houdon), Grandes Carrières.

4,5 % : b. 17 (école Foyatier) et 18 (collège Y. Le Tac), Clignancourt.

**Florès** (Verts) : 8,1 % : bureau 21 (école Clignancourt), Clignancourt.

7 % : b. 3 (école Hermel), Clignancourt, et 40 (lycée Renoir), Grandes Carrières.

6,8 % : b. 19 (collège Le Tac), Clignancourt.

**Vaillant** (PS-PC-MDC) : 44,8 % : bureau 60 (école Cavé), Goutte d'Or.

43,8 % : b. 42 (école Houdon), Grandes Carrières.

42,2 % : b. 63 (école Richomme), Goutte d'Or.

**Meillier** (LCR) : 2,6 % : bureau 63 (école Richomme), Goutte d'Or.

2,4 % : b. 67 (école Doudeauville), Goutte d'Or.

2,3 % : b. 22 (collège Dorgelès), Clignancourt.

**Lacarrère** (LO) : 5,2 % : bureau 59 (école Binet), Grandes Carrières.

4,2 % : b. 52 (école F. Labori), Grandes Carrières.

4 % : b. 29 (école du 7, rue Championnet), Clignancourt.

**Boisard** (PT) : 1,9 % : bureaux 70 (école Guadeloupe) et 72 (école Département), La Chapelle.

1,8 % : b. 46 (école Vauvenargues), Grandes Carrières.

### Le mystère Folch (suite et fin)

**N**ous avons parlé d'Arnaud Folch dans notre précédent numéro : il nous semblait suspect que sa liste «J'habite le 18e» se targue d'apolitisme en mettant à sa tête un vieux routier de l'extrême-droite, journaliste pour *Minute*. «*Erreur de jeunesse*», nous avait-il expliqué en substance. Pour ce gaillard de 32 ans, il semble que la jeunesse soit longue à passer car, contrairement à ce qu'il nous avait dit, Arnaud Folch continue à collaborer à *Minute*.

Nos jeunes confrères du *18e Parallèle* nous ont apporté d'autres informations. En 1987, Arnaud Folch était le seul journaliste invité au congrès du Parti nationaliste français et européen (PNFE), groupuscule qui n'a jamais caché son admiration pour Hitler et qui a été impliqué dans des attentats terroristes contre des foyers de travailleurs immigrés.

Folch a été également rédacteur en chef de *Police et Sécurité Magazine*, journal de la Fédération professionnelle indépendante de la police (organisation syndicale située à l'extrême-droite et dans laquelle, surprise !, on retrouvait à une certaine époque des dirigeants du PNFE), et trésorier des *Amis de*

*Police et Sécurité* (APS) au moins jusqu'à tout récemment. On a vu régulièrement l'APS tenir son stand lors des fêtes Bleu-Blanc-Rouge du Front national.

Mais seule la droite au pouvoir peut réintégrer les anciens dirigeants de la FPIP révoqués par la gauche.

Lors de l'élection législative partielle de l'an dernier dans le 18e-19e, Folch avait été candidat sous l'étiquette «Sécurité pour tous», avec pour suppléant le sous-brigadier Didier Lin, de la FPIP. Au premier tour, il n'avait ramassé que 221 voix, trop peu pour assurer au second tour la victoire de la candidate UDF-RPR Mme Pierre-Bloch avec laquelle un accord avait été passé. Cette fois encore, il semble que l'objectif de la liste Arnaud Folch ait été de rouler pour la droite en empêchant le FN de prendre trop de voix parmi les commerçants et artisans ; nous savons que des proches de Jean-Pierre Pierre-Bloch (UDF) ont fait campagne pour la liste Folch.

Arnaud Folch nous a confirmé son intention de maintenir son association «J'habite le 18e». La FPIP, comme *Minute*, a ses quartiers dans notre arrondissement. On est si bien chez soi !

Eric Simon

# Clinique Ordener : une manifestation écrasée dans l'oeuf

## Pentecôte : les catholiques intégristes à Montmartre



Noël Monier

Comme chaque année, le week-end de Pentecôte a vu deux défilés de catholiques traditionnalistes se succéder à Montmartre au pied du Sacré-Coeur. Dans les deux cas, il s'agissait d'un pèlerinage Montmartre-Chartres, mais pas dans le même sens. Le premier groupe, des catholiques traditionnalistes fidèles à Rome (bien qu'ils contestent la mise à jour de la liturgie), partait du Sacré-Coeur le samedi pour aller vers la cathédrale de Chartres. Le deuxième groupe, le plus nombreux, partait de Chartres et arrivait à Montmartre ; mais, comme il s'agissait de dissidents (schismatiques) de l'Eglise catholique, la basilique du Sacré-Coeur ne leur était pas ouverte, et c'est dans les jardins de Montmartre que, comme chaque année, ils ont dit la messe

clôturent leur marche le lundi après-midi.

Ils étaient plusieurs milliers, de tous âges, originaires de toutes les régions de France et de quelques pays étrangers (Belgique, Suisse principalement), dans une ambiance de ferveur un peu exaltée que favorisait la fatigue physique. Parmi eux, beaucoup de prêtres en soutane, mais aussi beaucoup de costumes évoquant des uniformes militaires. Un des chants les plus repris par les marcheurs était l'hymne *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat* (Christ a vaincu, Christ règne, Christ gouverne), très apprécié par les intégristes car il est le chant de la théologie dite du Christ-Roi, théologie qui prône une domination de la religion sur la société.

A nouveau, le 10 juin 1995, les manifestants anti-avortement de *SOS-Tout petits* sont venus près de la clinique du 32, rue Ordener, un des seuls établissements à pratiquer des IVG dans l'arrondissement, pour tenter d'imposer la fermeture de ce service. Et à nouveau, les défenseurs du droit à l'avortement se sont opposés à eux ; ils étaient cette fois nettement plus d'une centaine, à l'appel du *Comité de vigilance et de solidarité du 18e* et de la *Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception* (CADAC).

Leur première victoire avait été obtenue deux jours avant la manifestation. Pour la première fois, la Préfecture de police interdisait aux intégristes de *SOS Tout petits* de se réunir en face de la clinique et leur imposait de manifester à l'angle de la rue Ordener et du boulevard Barbès. A 9 heures du matin, ils étaient une dizaine à brandir les quelques pancartes que leur avaient laissées les contre-manifestants, et à chanter *Je vous salue Marie* mais aussi l'hymne intégriste *Christus vincit, Christus regnat*. Entre les deux groupes, les CRS s'étaient déployés.

Comme lors du précédent face à face, les défenseurs du droit à l'avortement se sont mis à lancer des oeufs sur Xavier Dor et ses acolytes. Les jets augmentant au fur et à mesure de l'arrivée des contre-manifestants, le commissaire appela des renforts de police

et décida d'expédier *SOS Tout Petits* vers l'entrée du métro situé en face du magasin Franprix. Ce qui ne fit que déplacer la situation de quelques centaines de mètres.

La tension monta brutalement quand, vers 11 heures, les intégristes reçurent le renfort d'une poignée de militants parisiens du *Front National de la Jeunesse* venus manifester pour en découdre. Devant les risques de débordement, le commissaire prit enfin la décision de faire partir par le métro les sectateurs de l'ordre moral.

L'évacuation ne se fit pas sans mal. Les membres de *SOS Tout petits* résistèrent et l'un d'eux fit une mauvaise chute dans



Thierry Nectoux

l'escalier du métro recouvert d'oeufs cassés. A 11h30, après que les services de nettoyage de la ville furent intervenus, le petit groupe disparut dans le métro sous les huées. Le *Collectif de vigilance et de solidarité du 18e* espère maintenant que, comme il le demande depuis des mois et comme l'exigent les commerçants du quartier, la préfecture interdise dorénavant à *SOS Tout Petits* de se rassembler à proximité de la clinique de la rue Ordener.

Sylvain Garel

### Une lettre de Xavier Dor

Xavier Dor, de *SOS Tout-petits*, organisateur des manifestations contre la clinique Ordener, nous a fait parvenir un courrier dont la lecture ne manque pas d'intérêt. «Permettez-moi, dit-il, de corriger certaines inexactitudes... Nous avons fait plus de manifestations non déclarées (occupation de centres d'avortement, une centaine environ) que de manifestations déclarées (25 à peu près). Lundi 10 juin nous intervenions pour la 13e fois à la clinique Ordener (3 occupations et 9 manifestations déclarées). Contrairement à ce qui est écrit, nous avons eu souvent affaire aux tribunaux, trois fois ce mois-ci. Personnellement je suis poursuivi pour sept affaires.» Il ajoute : «Le 10 juin, tout le monde a pu voir d'où venait la violence.» En somme, M. Dor tient à ce qu'on sache qu'il ne se contente pas de manifestations de protestation non violentes, mais qu'il a également organisé des actions à l'intérieur des cliniques. M. Dor nous envoie également le double d'une lettre qu'il adresse au directeur de la clinique Ordener, et où il dit notamment: «La loi ne vous oblige pas à pratiquer les avortements. Si vous cessez les avortements nous cesserons les manifestations.»

# Du rififi place du Tertre

Depuis plus de dix ans, les portraitistes se font la guerre place du Tertre et alentour, mais l'annulation d'un décret municipal par le tribunal administratif devrait changer les choses.

La place du Tertre, très loin d'être le Chicago de Paris, est cependant souvent l'objet de campagnes alarmistes quant à son «insécurité» et, disons-le, aux mauvaises fréquentations dont elle serait victime. Certains n'hésitent pas à dire haut et fort que c'est une honte pour la renommée mondiale de Montmartre. Principaux incriminés, les pickpockets et des portraitistes peu scrupuleux qui agressent les touristes, leur forçant parfois la main (faisant leur portrait sans attendre leur accord et ensuite exigeant de façon menaçante d'être payés), quand ils ne font pas des conversions de devises pas très catholiques pour pratiquer des tarifs prohibitifs (jusqu'à 1000 F et plus le portrait !).

Dans le petit journal de l'association *Paris Montmartre*, on peut ainsi lire des témoignages d'indignation dont l'association affirme «qu'ils ne cessent d'affluer». Ainsi Jacques R., guide sur Montmartre, écrit : «*Les touristes sont agressés en permanence par certains individus qui ne respectent pas la loi. Il faut absolument que les pouvoirs publics s'occupent du quartier, afin de régler une bonne fois pour toutes le travail des portraitistes*». Un autre demande qu'on mette en prison les portraitistes non autorisés !

## 280 autorisés

En fait, il existait bel et bien un arrêté municipal qui réglementait la place du Tertre, mais il n'autorisait que 280 artistes (peintres ou portraitistes), choisis par une commission de la mairie de Paris, et il limitait les emplacements à 1 m<sup>2</sup> pour deux artistes travaillant en alternance. Le hic, c'est que le nombre d'autorisés est constamment en baisse, augmentant ainsi les surfaces de terrasses des cafetiers. «*Aujourd'hui, ils sont sept cafés à se partager les trois quarts de la place entre terrasses et trottoirs, alors qu'avant le premier arrêté municipal, à l'époque où c'était la*

*préfecture qui délivrait les autorisations, nous étions 402 artistes autorisés. Ce sont tout de même les artistes qui ont fait la réputation de la place, et non les cafetiers*», grommelle-t-on du côté des irréductibles de l'Adapt (Association de défense des artistes de la place du Tertre).

L'Adapt est constituée de 46 artistes professionnels cotisant à la Maison des artistes (Sécurité sociale) et au CREA (caisse de retraite), anciennement autorisés par la préfecture, puis exclus suite à la diminution du *numerus clausus* instaurée par l'arrêté municipal de 1983. Ils se sont dotés d'un code de bonne conduite et limitent leurs tarifs à 300 F maximum le portrait. S'ils reconnaissent que certains artistes de la Butte ont des comportements inacceptables, ils ne veulent surtout pas que l'on fasse un amalgame. «*C'est le fait d'individus isolés. Il y a toujours eu des non autorisés hors de toute règle, qui ne cotisent pas aux caisses ou sont sans domicile fixe*».

Mais sur la place, les artistes de l'Adapt sont réputés pour la résistance qu'ils pratiquent à l'encontre de cet arrêté qu'ils jugent discriminatoire. «*Les autorités ont pris cette décision en oubliant que notre profession n'est pas réglementée. On ne peut nous interdire de travailler, c'est contraire à la liberté du commerce et de l'industrie*», expliquent-ils.

De procédures en procédures, en 1990 ils ont réussi à faire annuler le décret municipal de 1983 par le tribunal administratif, pour vice de forme. Peine perdue, la municipalité a ressorti le même en plus restrictif et la préfecture en a publié un autre concernant, non pas la place elle-même mais ses abords, interdisant aux portraitistes d'y travailler.

L'un des principaux reproches faits à cette réglementation porte sur le système de choix, qui comporte une

part de cooptation, et sur la délation entre artistes qu'il induit. Certains se demandent même si on ne laisse pas volontairement pourrir la situation pour pouvoir faire un grand ménage sur la place !

En effet, il s'avère que les membres de la commission municipale, composée du maire d'arrondissement, de six élus, de deux «personnalités» et de cinq associations de quartier, a systématiquement refusé les candidatures des artistes de l'Adapt.

Par ailleurs, des doutes existent quant à la représentativité des associations qui siègent dans la commission. Deux d'entre elles sont censées représenter les artistes, mais pour le moins ne réunissent pas parmi ceux-ci un entier consensus.

Une autre, l'*Association des commerçants et riverains*, pouvait être soupçonnée, jusqu'à il y a peu, d'être plus ou moins fictive : en effet, il semble que, contrairement à la loi, elle ne tenait plus d'assemblées générales depuis longtemps; en tout cas, elle n'avait plus déclaré aucune modification dans la composition de sa direction depuis 1958 et était considérée par les fonctionnaires de la préfecture comme «en sommeil». A la suite de la procédure engagée par l'Adapt, quelqu'un s'est préoccupé, en 1994, de mettre cette association en règle. Elle a enfin tenu une assemblée générale (obligatoire, théoriquement, chaque année) pour élire un nouveau bureau. Assemblée générale convoquée par qui ? Difficile à dire, car ni le président déclaré (né en 1901), ni le secrétaire (né en 1914), ni le trésorier (né en 1908) n'avaient pu être retrouvés !

## L'arrêté municipal annulé

Dernier sursaut de l'affaire des portraitistes, en avril dernier le tribunal administratif a finalement donné gain de cause aux membres de

l'Adapt, en jugeant le second arrêté municipal, et cette fois sur le fond. Le tribunal dit que la réglementation de la présence des artistes ne peut pas être de la compétence du maire, mais du préfet. Un arrêté préfectoral devrait donc bientôt sortir. Les animateurs de l'Adapt espèrent que cette fois, il prendra en compte l'intérêt de tous les artistes régulièrement déclarés comme tels, car affirment-ils, il y a de la place pour tous ...

Christelle Le Miller

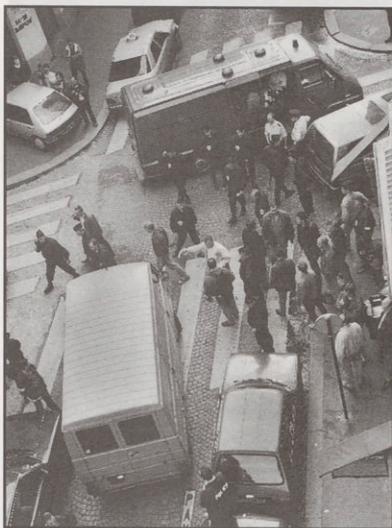
## Mille et un artistes pétitionnent pour Montmartre

Tout comme ce sont les artistes, de Picasso à Van Gogh en passant par Toulouse-Lautrec ou Utrillo, qui ont fait la réputation de Montmartre, aujourd'hui ce sont mille et un artistes du monde entier qui se mobilisent en signant un manifeste pour que Montmartre soit protégé et traité comme un véritable patrimoine dans le prochain POS (plan d'occupation des sols). Cette action vise en premier lieu les projets immobiliers que nous avons déjà évoqués, rue d'Orchamps et rue Lepic, et qui risquent non seulement de dénaturer Montmartre, mais aussi de menacer la sécurité des immeubles voisins en raison de la fragilité du sous-sol. David Lynch, Michel Déon, Annabel et Bernard Buffet, Miou-Miou, Jacques Faizant, Claude Lelouch, Marcello Mastroianni, et 93 autres artistes ont déjà signé cette pétition à l'initiative de divers groupes dont l'Association des riverains de la rue d'Orchamps, l'Académie européenne des beaux-arts, les Accros de Montmartre, l'Association de défense de Montmartre, l'Art Sauve qui veut, le Comité d'action et de défense de l'espace Bretonneau et des quartiers périphériques, les Compagnons de Montmartre, etc... On peut signer ce manifeste en le demandant à Mille et Un Artistes Pour Montmartre, BP 425, 75870 Paris Cedex 18.



Noël Monier

**Autorisés, pas autorisés, cotisant à la Sécurité sociale ou non...  
ça discute ferme entre les portraitistes de Montmartre.**



Thierry Nectoux

La police rue d'Orsel.

## Opération anti-FIS dans deux hôtels du 18e

A l'aube du 20 juin, deux petits hôtels très modestes situés non loin du métro Anvers, l'hôtel du Cheval blanc, 20 rue d'Orsel, et l'hôtel Rochechouart, 50 boulevard Rochechouart, spécialisés tous deux pour une clientèle nord-africaine, ont été cernés par des forces de police exceptionnellement importantes. Celles-ci agissaient dans le cadre d'une vaste opération déclenchée contre les milieux intégristes islamistes dans de nombreuses villes de région parisienne et de province. Il s'agissait de démanteler les réseaux de soutien en France du FIS algérien et du Front islamique tunisien. Tous les occupants des deux hôtels ont été interpellés, et quelques-uns d'entre eux maintenus en garde à vue pour interrogatoire. Il n'a pas été trouvé d'armes dans ces locaux. Mais les policiers cherchaient surtout, dans le 18e, des petits collecteurs d'argent et passeurs d'armes et de marchandises pour le compte du FIS, car celui-ci, on le sait, recueille une partie de son financement grâce au «trabendo» (contrebande) entre la France et l'Algérie.

## Passage Lathuille: un comité de défense

Près de la place Clichy se trouve un ensemble de ruelles étroites et pittoresques, auquel ses habitants sont très attachés, mais les maisons sont anciennes et une réhabilitation serait utile. Cependant la municipalité Tibéri préfère tout raser pour permettre des opérations immobilières. Le passage Lathuille, une des rues de ce quartier, est menacé d'être détruit pour permettre la construction d'un grand hôtel, qui ouvrirait en 1998 pour le Mondial de football. Les habitants constituent un comité de défense.

**18e**  
**INFOS**

# Quand le premier adjoint se faisait délateur

Une lettre de dénonciation adressée à la justice par M. Debrion, premier adjoint au maire du 18e jusqu'aux récentes élections, vient d'être divulguée. Elle visait un parent d'élève qui, lors de l'inscription de son enfant à l'école, avait présenté un titre de séjour pas en règle. Sans même aborder l'aspect moral déplaisant de l'affaire, on peut se demander si cette pratique de délation s'appuyant sur des démarches faites pour inscrire les enfants à l'école est compatible avec la loi française.

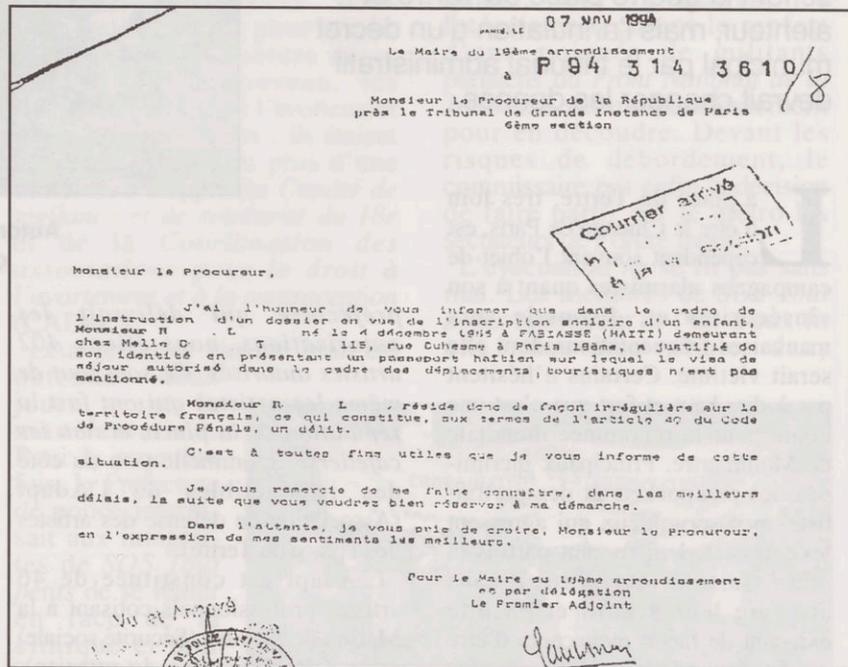
C'est une lettre de dénonciation datée du 7 novembre 1994, signée par Claude-André Debrion (à l'époque premier adjoint, RPR, du maire du 18e) et adressée au procureur de la République. M. Debrion y signalait qu'un Haïtien habitant rue Duhesme, se rendant à la mairie pour inscrire un enfant à l'école, avait présenté comme pièce d'identité un passeport haïtien sur lequel ne figurait aucun visa français. Une telle dénonciation doit normalement entraîner l'expulsion de France de la personne en question. «Je vous remercie de me faire connaître dans les meilleurs délais la suite que vous voudrez bien réserver à ma démarche», concluait M. Debrion. Cette lettre, une «fuite» vient de la rendre publique.

### Paris dans l'illégalité

Depuis des années, la question de l'inscription scolaire des enfants d'étrangers est au centre d'une polémique. En 1984, le MRAP (*Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples*) avait lancé l'alerte : les mairies d'arrondissement de Paris exigeaient que les parents étrangers présentent, lorsqu'ils inscrivaient leurs enfants, un *titre de séjour en règle*. Or cette exigence était en contradiction avec la loi française : celle-ci institue l'*obligation scolaire* comme une règle absolue pour tous les enfants entre 6 et 16 ans, *sans que la situation juridique des parents entre en ligne de compte*.

Tous les parents ayant des enfants de ces âges-là sont tenus de les inscrire à l'école, et réciproquement l'école est tenue de les accueillir, même si les parents sont en situation irrégulière. Les mairies n'ont pas le droit d'exiger la présentation du titre de séjour, car cela pourrait empêcher certains parents d'inscrire leurs enfants. C'est ce que précise clairement une circulaire du ministère de l'Éducation nationale en date du 16-7-84 : «*Les titres de séjour des parents n'ont pas à être demandés lors de l'inscription.*»

Les seules pièces qui peuvent être exigées sont : un justificatif de l'identité de l'enfant (fiche d'état-civil, acte de naissance, livret de famille), un justificatif de l'identité



### La lettre de M. Debrion au procureur

des parents (carte d'identité, permis de conduire, passeport), un justificatif de domicile.

L'inscription des enfants à l'école n'est pas un des moyens mis à la disposition de la police pour dépister les «immigrés clandestins».

A l'époque, en 1984, la Mairie de Paris s'était déclarée prête à respecter la loi. Or, dix ans plus tard, en 1994, le MRAP découvrait que certaines mairies d'arrondissement, dont celle du 18e, continuaient à demander le titre de séjour lors de l'inscription des enfants. Nouveau cri d'alerte. M. Chinaud, maire du 18e, dans une lettre au MRAP, répondait en substance ceci : il estimait être dans la légalité lorsqu'il citait le titre de séjour parmi les pièces d'identité pouvant être exigées, mais ce n'est qu'un moyen parmi d'autres de prouver son identité, au même titre que le passeport, la carte d'identité ou le permis de conduire ; par ailleurs, disait-il, en aucun cas la mairie du 18e n'utilise l'inscription des enfants pour dénoncer des parents qui ne seraient pas en règle. M. Chinaud confirmait dans le *Parisien libéré* du 29 avril 1995 : «*On ne dénonce personne dans ma mairie.*»

La lettre de M. Debrion qui vient d'être divulguée lui apporte un démenti.

Nous n'avons pas pu joindre M. Debrion pour lui demander ses commentaires. Il faut d'ailleurs noter que M. Debrion ne figurait plus sur la

liste RPR-UDF des candidats aux élections municipales. Selon nos informations, c'est le groupe RPR qui a décidé de le rayer de la liste, nous ignorons pourquoi.

Nous avons interrogé M. Chinaud qui, tout en soulignant que la lettre au procureur était signée Debrion, et non Chinaud, nous a indiqué que l'article 40 du Code de procédure pénale fait obligation aux officiers de police (ce que sont un maire et un maire-adjoint) de dénoncer tout délit parvenant à leur connaissance.

Il nous semble cependant que M. Debrion a fait preuve d'un zèle bien étrange : est-il dans l'habitude d'un premier adjoint de vérifier lui-même les papiers présentés aux guichets de la mairie ? Et n'y a-t-il pas eu d'autres lettres de dénonciation ?

Un grand nombre d'associations du 18e (MRAP, Ligue des droits de l'homme, SOS Racisme, syndicats d'enseignants, associations de parents d'élèves, Secours catholique, et de très nombreuses associations de quartier telles que Paris-Goutte d'Or, Accueil et Promotion, l'APSGO, etc.) ont protesté auprès de la mairie et des ministères concernés. Une manifestation a réuni devant la mairie le 14 juin plus d'une centaine de personnes. Une campagne de cartes postales a été organisée pour demander l'arrêt de ces pratiques de délation, et la modification de l'article 40 cité plus haut.

René Molino

# Trop de commerces qui ferment dans le quartier de l'Évangile

Loyers commerciaux trop élevés, aides insuffisantes, mauvaise image du quartier sont les raisons avancées à la fermeture (ou à la non-ouverture) de nombreuses boutiques du quartier.

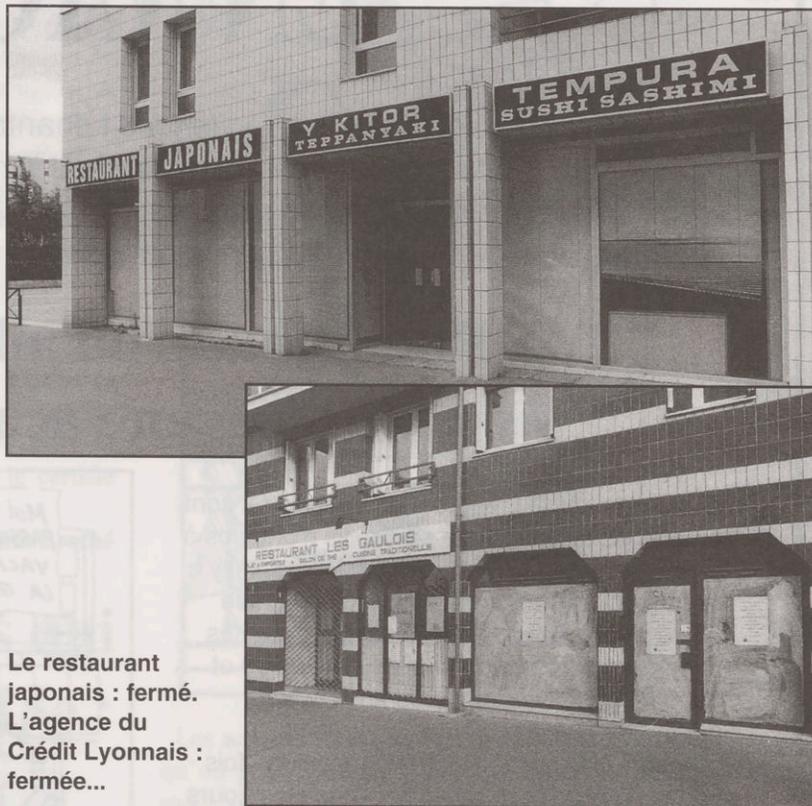
**L**e quartier de l'Évangile : c'est un ensemble d'immeubles neufs construit il y a une dizaine d'années, au nord du quartier de la Chapelle, autour de la rue Boucry et de la rue de l'Évangile, sur d'anciens terrains appartenant notamment à la SNCF. Quartier jeune donc, d'aspect agréable de prime abord. Mais aux attraits d'un calme surprenant et du charme émanant des verts feuillages du jardin central, succèdent mystère et interrogations : pourquoi tant de discrétion ? Peu à peu, on se rend compte que cette tranquillité a quelque chose d'anormal. Peut-être en raison des nombreux espaces prévus pour accueillir des boutiques et qui sont murés ou affichent porte close...

Le restaurant japonais, bien situé à l'angle de la rue Tchaïkowski et de la rue Tristan Tzara, présente désormais ses stores baissés en devanture : fermé définitivement depuis trois mois, du jour au lendemain. La claque ! notamment pour les nombreux habitués qui, friands des délicieuses brochettes de Monsieur San, regrettent la brutale disparition de ce «petit resto sympa», toujours plein. Plus loin, c'est un cabinet de gestion-comptabilité que la gardienne de l'immeuble voit inoccupé depuis un mois. De l'autre côté du parc, c'est l'agence du Crédit Lyonnais : fermeture définitive. Idem pour le café *le Gaulois*, en attente de solutions éventuelles.

Tout un espace semble déserté, ou voué à l'abandon. Que s'est-il passé ?

Loyers commerciaux trop chers et charges trop lourdes sont les récriminations majeures recueillies auprès des commerçants qui subsistent.

La demande d'une baisse des loyers est exprimée par presque tous, qu'il s'agisse du Franprix, de la brasserie de la rue Tristan Tzara, de l'imprimerie des *P'tits papiers* ou de la boutique de vêtements pour enfants *Régli's* : ouverte depuis février dernier, celle-ci suscite un engouement croissant, mais ses patrons, résidant ici depuis huit ans, déplorent la mauvaise image de marque entachant le quartier depuis un an, à cause de la recrudescence du



**Le restaurant japonais : fermé. L'agence du Crédit Lyonnais : fermée...**

trafic de drogue à la Chapelle, et de la petite délinquance qui l'accompagne. D'où le souhait, largement partagé, d'une présence policière plus régulière. «*Il y a eu encore, il y a quelques jours, un bris de vitrine au tabac voisin*», raconte le mari de la gérante du *Régli's* - pour vite se plaindre, comme ses confrères, du coût élevé des loyers.

Le gérant du tabac-presse considère que la fermeture du Crédit Lyonnais a été un inconvénient majeur : les clients s'y rendaient pour prendre des billets au distributeur afin de faire leurs achats ; il reste le distributeur de la Poste mais, dit-il, il est souvent en panne.

Déterminés par la FIAC ou la SAGI, les deux principaux organismes constructeurs du quartier, gérant le 1 % patronal et les logements de la Ville de Paris, les loyers commerciaux varient de 17.000 francs par trimestre à 17 000 francs par mois pour des superficies oscillant entre 60 et 200 m<sup>2</sup>.

Beaucoup ont adhéré à l'Association des commerçants, créée et présidée par la sémillante Mme Ghozlan, orthophoniste, officiant au 29 de la rue Tristan Tzara et installée depuis trois ans. «*J'avais appris, raconte-t-elle, que certaines baisses de loyers avaient été octroyées, mais individuellement, à la tête du client !*» Disparité entre les locaux gérés par la SAGI, qui accordait à certains 25 % de baisse, et ceux de la FIAC. Mme Ghozlan, qui paie 27 000 francs trimestriels pour 200 m<sup>2</sup>, a envoyé une lettre recommandée avec AR au

directeur de la FIAC, injoignable au téléphone, réclamant une baisse des loyers équivalente à celle de la SAGI. Cette lettre, envoyée le 15 mai, n'a pas, à ce jour, reçu de réponse. Mme Ghozlan confie qu'elle a du mal à honorer ses échéances. Elle révèle qu'elle a dû, outre des travaux de réfection entièrement à sa charge, verser à une entreprise dont elle ne comprend pas très bien le rôle 35 000 F pour «droit de commercialisation».

La plupart des commerçants qui ouvrent se heurtent à des difficultés financières : la *caution d'implantation* va de 20 000 à 30 000 francs ; tous les travaux de première nécessité sont à leur charge ; et ils ne bénéficient bien souvent d'aucune aide, disent-ils.

Mme Saada, 25 ans, jeune femme décidée qui gère la brasserie de la rue Tristan Tzara, dit elle aussi trouver le loyer trop cher (17 000 F par mois pour 200 m<sup>2</sup>) et avoue que «*le bar ne marche pas très bien*». Elle se demande si elle va rester. Des plaintes pour «tapage intempestif» l'ont obligée à mettre fin à ses soirées musicales. Elle garde cependant l'espoir et le sourire, indispensables pour ne pas décourager la clientèle.

Face à la morosité, voire au déclin de l'activité commerciale, les commerçants souhaiteraient tous la création d'un marché pour instaurer une ambiance et favoriser la reprise d'une vie de quartier à laquelle ils paraissent sincèrement attachés.

**Hélène Couteaux  
et Françoise Toutain**

**18e  
INFOS**

## Nouveaux curés à la Chapelle

A la paroisse St Denys de la Chapelle, Jean-François Thorigny, prêtre ici depuis cinq ans, laisse la place à deux nouveaux, Jean-Hubert Thieffry et Michel Le Piouf. Changement de têtes mais aussi d'ordre religieux : les Pères du Sacré Cœur d'Issoudun, qui tenaient depuis longtemps les rênes de la paroisse, laissent place à la Communauté du Chemin neuf. Fondée il y a 25 ans à Lyon, cette communauté se situe dans la mouvance «charismatique» (c'est-à-dire du courant qui, dans l'Eglise catholique, veut redonner une place privilégiée à l'activité de prière, y compris dans ses manifestations physiques) mais avec, semble-t-il, une ouverture sur la vie des quartiers.

## Les fonctionnaires de la Ville se rebiffent : crèches en grève

Près de 2000 manifestants le 13 juin devant l'Hôtel de Ville pour une action intersyndicale (CGT, CFDT, CFTC, FO, autonomes) inédite... depuis 1968. La grogne se développe parmi les 45 000 fonctionnaires (dont 10 000 non titulaires) de la ville de Paris. A l'origine de ce mouvement qui a touché, en premier lieu, les crèches (dans le 18e, plusieurs d'entre elles avaient fermé leurs portes), la dégradation du service public. Les syndicats dénoncent la précarité croissante de l'emploi : des fonctionnaires seraient remplacés à leur départ à la retraite ou en congé maternité par des CES («contrats emploi-solidarité») qui, sauf exceptions, ne se voient proposer aucun emploi à la fin de leur contrat. D'autre part, la Ville ne répondrait pas au souhait de nombreux agents de travailler à temps partiel (4/5 de temps par exemple) ou ne les remplacerait pas pendant leur absence. Les cinq syndicats, qui n'excluent pas de nouvelles actions à la rentrée, dénoncent la contradiction entre cette attitude contraire à la lutte contre le chômage et les promesses faites pendant la campagne présidentielle par l'ancien maire de Paris...



## Circulez, y'a rien à déclarer

L'histoire est presque banale, du genre de ces bêtisiers dont les administrations écrivent régulièrement des pages. Courteline, pas mort ! Ça commence par un cambriolage dans une petite boutique du 18e. Du matériel informatique, un téléphone, un fax dérobés, pour un préjudice estimé à 8 000 francs. Le propriétaire est un commerçant installé à proximité depuis deux ans qui souhaitait proposer, à côté de son activité principale, des prestations informatiques pour des particuliers ou des artisans, et qui avait loué à cet effet le local que le cambrioleur a visité. Un «détail» : ledit commerçant cambriolé a une nationalité étrangère. Pas américaine, ni allemande, mais nord-africaine, comme on dit... Carte de séjour en règle, et tout.

Il se rend au commissariat du quartier pour porter plainte. Peut-être un peu maladroitement (difficile de ne pas l'être en pareille occasion !), il évoque ses soupçons envers un habitant du quartier qu'il a vu souvent rôder autour de la boutique. L'agent de service lui fait comprendre que la police n'a pas de temps à consacrer à la recherche du coupable. Il refuse même d'établir un procès-verbal de dépôt de la plainte. Le commerçant s'énerve et dit tout haut : «*Est-ce parce que je suis étranger que vous refusez de prendre ma plainte ?*» Furieux, le policier expulse l'impertinent : «*Dégagez.*» -«*Je viendrai avec un avocat.*» L'échange se calme un peu et le policier consent à prendre sa déposition... sur un vague carnet. Pas de plainte enregistrée en bonne et due forme. Autant dire, adieu l'assurance ! Dégoûté, notre commerçant revend le local qui a été cambriolé.

Puisqu'il faut une morale, la voici. Quelques semaines plus tard, l'habitant du quartier qui était soupçonné du vol se fait prendre en flagrant délit par les policiers d'un autre commissariat... et dans le même local ! N'est-ce pas la preuve que notre commerçant ne racontait pas n'importe quoi au hasard ? Mais personne n'a présenté ses excuses à celui dont on avait refusé de prendre la plainte... Depuis, le commerçant s'interroge sur son avenir. Il a plein d'idées, des compétences juridiques, il travaille inlassablement sept jours sur sept, sans vacances.

Mais souhaite-t-on vraiment la réussite de ceux qui travaillent ? se demande-t-il.

Noël Bouttier

# EN VACANCES

*Vive les vacances, à bas les pénitences !* chantaient jadis les écoliers. Pour tout le monde, juillet et août, ce sont des mois de liberté. Les enfants (ceux qui ne partent pas), les retraités, les familles immigrées... : quelques «*flashes*» sur le 18e en vacances.

## Rue Labat... ou ailleurs : retraités en vacances

Et les retraités ? D'une certaine façon, ils sont en congés toute l'année puisqu'ils n'ont plus à aller au travail. Pourtant, pour eux aussi, il y a la saison des vacances. Aujourd'hui, grâce aux améliorations des systèmes de retraites conquises peu à peu dans les années 50 et 60, beaucoup de plus de 65 ans peuvent partir. Certains ont même connu leurs premiers vrais départs en vacances une fois passé l'âge de la retraite. Voyages ou séjours organisés - souvent en juin d'ailleurs, car les tarifs d'hôtel sont à ce moment moins élevés - ou bien séjours individuels... Des retraités du 18e, choisis au hasard, nous parlent de leurs projets de vacances.

### Hélène

A tout petits pas, Hélène descend la rue Labat, enveloppée dans un ravissant manteau de printemps couleur sable blond, façon haute couture. Après-demain elle sera dans le train, direction l'Isle-sur-Sorgue. Avec deux amies du Club (du "Club des Amis" justement), elle a réservé un séjour dans une propriété de sa caisse complémentaire de retraite. Aucun souci à se faire. Tout est organisé : le transfert de la gare d'Avignon jusqu'à la résidence est assuré, il y a des animations tous les soirs et chaque jour des excursions sont proposées, mais bien sûr on fait ce que l'on veut. Elle a aussi visité l'Italie et l'Autriche grâce à des voyages organisés en groupe par une agence. A 73 ans, Hélène est catégorique : «*Même avec une petite retraite, on peut partir en vacances, il suffit de savoir bien gérer son budget !*»... Bonnes vacances, la belle Hélène!

### Georges

Sur le banc de la place des Abbesses, Georges suit du regard le troupeau de touristes s'acheminant vers Montmartre : «*Se suivre les uns les autres ? Ah ça, non, jamais ! j'aime mieux ma liberté !*» D'ailleurs, Georges n'est jamais parti en vacances... Jamais ? Ah si, une exception toutefois : on lui avait certifié, mais vraiment certifié, qu'Annecy c'était beau, alors il était allé voir...et C'ÉTAIT VRAI ! Mais c'était encore quand il travaillait : maintenant, à 68 ans, retraité de la métallurgie à 4000 F par mois, cela coûte trop cher.

Quant à la campagne, il a déjà donné : un collègue



l'avait invité dans l'Oise, un trou perdu, mais alors, ce qu'il s'était ennuyé... !!!

### Lucie

Enfin le soleil ! lèvres vermillon et boucles d'oreilles perlées, Lucie s'en va tranquillement... au jardin municipal. Voilà des années qu'elle n'est plus partie en vacances. Des petits soucis de santé lui gâchent les jours loin de la maison. Oh, rien de bien grave, mais aller à la mer pour juste s'asseoir sur un banc ? Pourtant, comme elle aimait les promenades en mer pour visiter les îles ! celle du comte de Monte-Cristo au large de Marseille par exemple, mais maintenant, s'il fallait remonter sur un bateau, à 85 ans, elle aurait peur. Il y avait eu quand même aussi cette terrible tempête autour des récifs déchiquetés de l'île de Bréhat... le bateau avait bien failli échouer, quelle frousse ! elle en était restée amnésique au moins, hum, ... trois minutes, le temps d'oublier son nom et d'où elle venait. Mais heureusement les remparts de Saint-Malo étaient vite revenus à sa mémoire !

Et l'avion ? oui, elle l'a pris une fois pour aller à Nice il y a au moins une vingtaine d'années. Le souvenir d'une appréhension, mais c'était joli ! De toutes façons elle voyageait toujours seule, c'est ce qu'elle préférait : écrire au syndicat d'initiative de la ville, obtenir la liste des hôtels et des meublés, réserver à l'avance, aller chercher son billet de train et voilà.

## Thérèse

Thérèse est originaire de Corse et elle retrouve, le temps d'un été, la grande maison familiale dans un de ces villages accrochés à flanc de colline si caractéristique de la Castanaccia. A l'aéroport de Bastia, on vient la chercher pour passer des vacances en famille avec ses nièces et neveux fraîchement débarqués de Cannes... un seul regret : toutes ces cerises que personne ne viendra cueillir quand les branches des énormes cerisiers regorgeront de fruits charnus

Il y a aussi, à Paris 18e, les vacanciers du haut de la rue Labat, du café du coin, d'ici-ou-ailleurs-c'est-pareil, mais keuf, keuf, pouah ! il y a aussi le pot d'échappement du "80" quand il monte la rue Custine. Allez, je vous le certifie aussi : Annecy, c'est beau.

Christine Brethé

## Pour les enfants qui restent dans le 18e : des activités où l'on peut les inscrire au dernier moment

La Direction des Affaires Scolaires de la Ville de Paris propose plusieurs formules de vacances sur place pour les enfants qui n'ont pas l'occasion de partir, ainsi que des mini-séjours de quatre ou cinq journées à la campagne. Toutes ces propositions ont pour avantages principaux d'être très bon marché et de ne nécessiter que très peu de démarches préalables. Dans certains cas, l'inscription peut se faire le jour même.

### Les centres aérés (enfants de 3 à 11 ans)

Le regroupement des enfants se fait dans un certain nombre d'établissements scolaires. La liste en est en principe affichée devant toutes les écoles.

Il s'agit d'un accueil à la journée. On se présente le matin avant 9 heures et on vient rechercher son enfant à 18 heures. Entre temps, l'enfant aura passé la journée au bois (à la Celle-Saint-Cloud), il aura peut-être été à la piscine, ou bien fait une randonnée avec pique-nique ou encore monté un poney...

Les lieux d'accueil de ces centres sont généralement équipés de grandes tentes aménagées en salles d'activités, réfectoires, dortoirs pour la sieste des plus petits (300 lits).

### Les centres de loisirs d'été (enfants de 3 à 11 ans)

Ils fonctionnent à peu près de la même façon que les centres aérés. La différence est qu'autorisant des inscriptions à la demi-journée ils ne quittent généralement pas la ville.

Si l'inscription se fait pour la matinée, le déjeuner à la cantine est obligatoire.

L'accueil de l'après-midi a lieu à 13 heures 30.



Les activités proposées sont généralement celles qu'on peut faire sur place : sports, peinture, modelage, danse, vidéo.... Sans toutefois exclure les sorties : piscine, musée, connaissance de la ville... Il se peut même qu'un pique-nique soit organisé, dans ce cas l'accueil ne se fera qu'à la journée.

Il est possible de reprendre son enfant à partir de 16 heures 30.

### Nuitées exceptionnelles

Les centres aérés aussi bien que les centres de loisirs d'été peuvent organiser une nuit hors centre avec feu de camp, veillée...

Selon les destinations (une vingtaine en région parisienne), l'accueil se fera sous tente ou dans un local en dur.

### Mini-camps (enfants de 6 à 11 ans)

Ces mini-camps sont organisés aussi bien par les centres aérés que par les centres de loisirs d'été. Ce sont des séjours de cinq jours et quatre nuits, du lundi au vendredi, à la campagne, généralement dans le Morvan.

Les lieux d'accueil sont le plus souvent prévus pour une quarantaine d'enfants, ils fonctionnent en juillet et en août.

Les activités sont diverses : poney, VTT, connaissance de la nature ...

### Coût

Pour les centres aérés comme pour les centres de loisirs d'été, le prix de journée maximum est de 41 francs.

D'importantes réductions peuvent être consenties par la Caisse des écoles de l'arrondissement. Pour les obtenir, il faut s'adresser à la mairie. Ce prix inclut le repas de midi et le goûter.

En cas d'inscription à la demi-journée dans un centre de loisirs d'été, vous n'aurez à payer que la moitié du prix de journée, soit 21 F.

Le prix maximum de la journée avec nuitée exceptionnelle s'élève à 102 francs.

Pour les mini-camps le prix s'échelonne, selon le tarif consenti par la Caisse des écoles, de 12 à 73 francs par jour, soit 60 à 365 francs pour le séjour. Ce prix comprend le transport, l'hébergement, la nourriture et les activités.

Dans tous les cas, vous n'aurez rien à payer sur place mais une facture vous sera adressée plus tard par le Trésor public.

### Assurance

Si votre enfant ne peut justifier d'une assurance satisfaisante, vous devrez acquitter une cotisation de 10 francs le garantissant pour la participation à toutes les activités durant la totalité des vacances d'été.

B. Jamil



SUITE  
PAGE 12

## Vacances d'immigrés : être ensemble avec tout le cousinage

Pour Mohammed, chauffeur de taxi originaire de Rabat, pour Rakia, sa femme, pour Taaza, mère de famille marocaine, c'est quoi les vacances ? Le farniente sur la plage, les ballades en montagne, le circuit touristique entre mosquées et restaurants gastronomiques ?

Pas vraiment. Il y a d'abord le voyage. Les plus aisés prennent l'avion - dont les prix, il est vrai, ont baissé, avec des formules à 1400 ou 1600 F aller et retour Paris-Rabat. Mais beaucoup partent en voiture, traversent la péninsule ibérique et embarquent à Algésiras. «Le passage par l'Espagne, indique Mohammed, animateur d'un centre social, qui reçoit au retour les confidences des immigrés, est souvent un sale moment, une épreuve». Les voitures sont guettées par des voyous à moto, qui cassent les pare-brise, volent les sacs à main et les multiples cadeaux destinés à la famille. Par souci d'économie, les gens dorment à côté de leur voiture, et se réveillent au petit matin complètement dépouillés.

A Algésiras, affluent durant ces mois d'été des Marocains venant de toute l'Europe, qui se retrouvent coincés par milliers dans ce goulot d'étranglement, et subissent le racisme, les arnaques variées, comme la vente de billets falsifiés, qui ne permettent pas de traverser. Les marins espagnols saisissent l'occasion de ces migrations estivales pour faire pression sur les armateurs, lancent des grèves, et les estivants sont bloqués sur place durant plusieurs jours.

Les vraies vacances ne commencent qu'après, une fois débarqués au pays. Rakia et Taaza entament, avec maris et enfants, un tour de la famille élargie : celle du mari, de la femme, les parents bien sûr, les frères, les cousins, les beaux-frères, 40, 60 personnes ? On passe trois jours chez l'un, deux chez l'autre ; il faut parfois naviguer entre les jalousies : n'est-on pas resté plus longtemps dans la famille de l'homme aux dépens de celle de l'épouse, ou vice-versa ?

Rakia offre, à chaque rencontre, une quantité de cadeaux, parfums, vêtements, bijoux, montres, appareils électroménagers ; en plus, elle prépare le tajine, le couscous, les salades, car la coutume veut que ce soit les visiteurs qui reçoivent. «Les

immigrés de passage au pays, explique Mohammed, font des dépenses somptuaires, de plusieurs milliers de francs, de même qu'ils arrivent avec de belles voitures, Mercedes, BMW. Toute l'année, et souvent sur deux ans, ils mettent de l'argent de côté, pour pouvoir assurer au pays. Il s'agit de montrer aux yeux de tous qu'ils ont réussi, de maintenir le mythe de la France, pays d'où l'on revient, fortune faite. C'est un rite compensatoire, du racisme, des boulots dégradants, qu'ils connaissent ici».

Le temps passe en repas, en discussions interminables. On échange des nouvelles : comment va X, un tel est décédé... «On se nourrit de nouvelles, dit Taaza, autant que de poulet !» Ce qui compte, ce n'est pas telle ou telle activité, sport, tourisme, c'est d'être ensemble. Il y a des virées sur la plage, les familles dorment sous la tente ou en caravane. Les femmes - qui portent le voile, alors que souvent en France elles sortent à visage découvert - nettoient, préparent la cuisine. «Il y a beaucoup de travail là-bas, disent-elles, il n'est



pas question de repos, c'est même plus fatigant que pendant l'année !»

Les enfants jouent comme les petits Français, au ballon, font des châteaux de sable, du patin à roulettes, du vélo. Les hommes qui ont des biens, des champs, une maison en construction, s'occupent, participent aux tâches agricoles, surveillent les travaux. Une économie du tourisme apparaît : dans les villes, des soirées avec repas et sketches sont organisées, au prix fort, pour les immigrés. Tout ça fait une quantité d'occupations. «Un mois, disent à chaque fois les immigrés à leur retour, c'est trop court ! On n'a pas le temps de tout faire !»

Bernard Boudet

### L'affaire Caulerpe (suite) : chasse à l'algue tueuse

Alexandre, Aurore, Karim, Yacine, Maxime... ils sont huit garçons et six filles, âgés de 13 à 18 ans, partis du 18e vers Antibes et Monaco à la poursuite d'une algue tueuse, la *caulerpe*, prêts à la traquer dans son repaire sous-marin.

L'affaire caulerpe a débuté en janvier au centre d'animation Hébert, 12 rue des Fillettes. Réuni sous l'égide de la Fondation NHH (*Fondation Ushuaïa*), un groupe de jeunes a passé jusqu'en juin maints mercredis à étudier les mœurs de la *caulerpa taxifolia*, algue proliférante apparue en Méditerranée en 1984 et qui ne cesse depuis de s'étaler, détruisant pour survivre.

Pendant des mois, ils se sont sensibilisés à la fragilité de l'écosystème et à la responsabilité de l'homme en matière

d'environnement : ne dit-on pas que la caulerpe provient de la vidange intempestive d'un aquarium du Musée océanographique de Monaco ? Parallèlement, ils ont appris la plongée sous-marine. Quatorze d'entre eux partent maintenant du 30 juin au 12 juillet découvrir l'algue tueuse chez elle.

Logés au CREPS d'Antibes, ils visitent le Musée de Monaco, ses labos, ses coulisses, ses spectacles. Et puis ils font du bateau et plongent (dix plongées en tout dont une expédition de nuit), nageant autour d'une forêt de caulerpes, dont ils doivent tout apprendre.

Vacances studieuses, mais aussi vacances-vacances, au soleil du Midi, dans la grande bleue.

M.P.L.

**CE JOURNAL NE PEUT VIVRE QUE GRACE À SES LECTEURS.  
POUR QUE LE 18e DU MOIS CONTINUE, SOUTENEZ-NOUS**

- Je m'abonne au 18e du mois : un an (onze numéros), 130 F.
- Je m'abonne et j'adhère à l'association des "Amis du 18e du mois" : 230 F (130 F abonnement + 100 F cotisation).
- Je souscris un abonnement de soutien : 500 F (130 F abonnement + 370 F cotisation de soutien).  
(cochez la formule que vous avez choisie)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Découpez ou recopiez et envoyez, avec le chèque libellé à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois", à l'adresse : Le 18e du mois, 7, rue du Ruisseau, 75018 Paris.



Quelques citations des albums de Bretécher (tous édités par l'auteur) : les Frustrés, Thérèse d'Avila, Agrippine.

# Mon 18e

## par Claire Bretécher, auteur de bandes dessinées

On ne présente plus Claire Brétécher, l'auteur des *Frustrés* et d'*Agrippine*. Ses personnages de BD, des anti-héros post-soixante-huitards volontiers vautrés au fond d'un canapé à refaire le monde ou à en désespérer, servent parfois de support à des campagnes publicitaires (pour tel produit laitier ou tel grand magasin) qui contribuent à les populariser. En septembre elle publiera, à partir d'une sélection des planches parues chaque semaine dans le *Nouvel Observateur*, un nouvel album des aventures d'Agrippine. Fidèle au 18e, elle habite un appartement peu banal, au-dessus d'un ancien garage, entre le boulevard de Clichy et la rue Lepic.

### Dans le 18e depuis 1967

Je suis originaire de Nantes. Arrivée à Paris à l'âge de 20 ans, j'ai d'abord vécu dans des chambres de bonne, dans le 8e ou le 16e arrondissement, où je ne me plaisais absolument pas car c'est un univers de bureaux, très vide et guindé. Je vis dans le 18e depuis 1967, d'abord rue Gabrielle, une jolie rue, dans un appartement pas cher d'où j'avais une vue dégagée sur Paris. Mais l'immeuble était assez moche. A l'époque, une bonne partie de ce secteur était dans un état de délabrement avancé. J'étais alors mariée à un photographe qui a loué successivement plusieurs labos dans l'arrondissement (il y est toujours installé) à des tarifs raisonnables. Dont un rue du Ruisseau. C'était quelque chose ! Je me souviens bien par exemple d'une tenancière de bar dans ce quartier qu'on appelait la grosse Raymonde...Un personnage !

### Pour des raisons économiques au départ

Mes premières motivations pour m'installer dans le 18e étaient économiques, car ce n'était pas cher. Après la rue Gabrielle, je suis allée rue Lepic, au numéro 11, d'où on voyait les grands ateliers qui donnent sur la terrasse du Moulin Rouge. Ensuite j'ai vécu douze ans au 17 rue Simon Dereure, entre l'avenue Junot et l'allée des Brouillards. J'y étais très bien, avec cette réserve que le ciel, sur lequel j'avais une belle vue rue Gabrielle et rue Lepic, me manquait. Je

ne m'y suis jamais faite. Ce n'est pas la vue en soi qui m'intéresse spécialement mais plutôt d'avoir un débouché sur le ciel. Inutile de vous dire que quand on m'a présenté ce grand appartement où j'habite maintenant, au dernier étage et tout en hauteur, avec une terrasse privative et une terrasse joutante à laquelle on peut accéder par une échelle et d'où l'on a une vue imprenable sur Montmartre et tout Paris, j'ai eu le coup de foudre. J'étais folle !

Mon quartier, je l'aime comme chacun aime son environnement familial et désire y vivre durablement tout en bénéficiant, si possible, de plus d'espace. Ça n'est pas facile car les appartements dans cet arrondissement, même dans la rue Caulaincourt, ne sont généralement pas grands. Ce qui est surprenant c'est que l'air sur la Butte n'est pas tout à fait le même qu'en centre ville. On peut en rire mais c'est pourtant vrai. D'ailleurs quand on revient du centre-ville, on a le sentiment de s'extraire d'une cuvette encombrée. Et, pour ma part, de véritablement rentrer chez moi, presque comme si c'était une ville distincte. Du reste la température aussi varie sensiblement par rapport au centre de Paris. Elle est plus fraîche.

### Le côté salingue du boulevard de Clichy.

Pourquoi Montmartre ? Parce que ce n'est pas, à mes yeux, un truc à fric et qu'on s'y fond facilement dans la foule, si j'ose dire. Les célébrités qui y vivent ? Justement on ne les remarque pas, on ne fait pas attention. Je ne sais pas lesquelles s'y sont installées et je ne m'en soucie guère. Je sais que Gérard Oury habite en hauteur, près de l'avenue Junot. On m'a dit également que les Léger auraient acheté une maison par là. Mais je n'en sais pas plus.

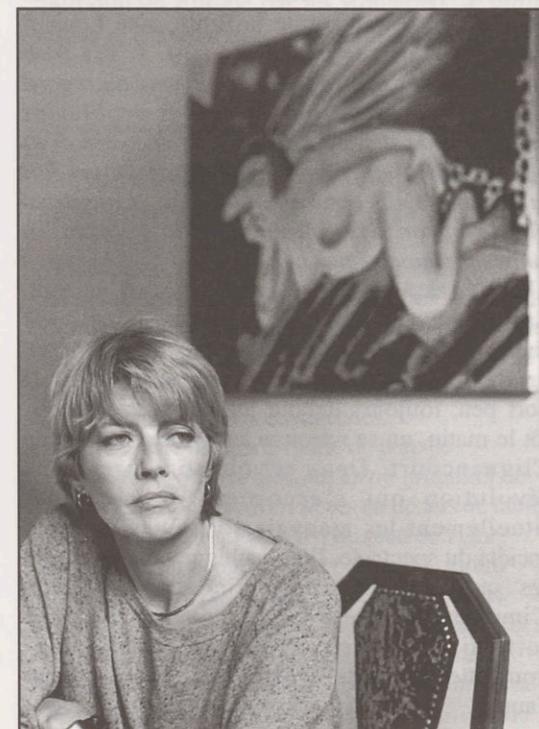
J'aime bien par ailleurs le côté «salingue» du boulevard de Clichy, qui, en réalité, est très «soft» car il n'y a jamais le moindre éclat. Que dire d'autre ? J'ai mes marques. La rue Lepic est très commerçante. C'est un quartier varié. Et puis je n'ai jamais eu de problème pour scolariser mon gamin, d'abord rue Lepic, maintenant un peu plus loin, à Jules Ferry. A dire vrai, depuis que je suis dans le 18e, je n'en ai plus bougé : je crois que cela vaut tous les commentaires !

### Regarder les gens passer

J'aime voir passer les gens depuis le bar tabac au coin de la rue Lepic, où je m'installe. Avant j'allais au *Lux Bar*, mais les patrons sont partis et j'ai changé mes habitudes. Comme je travaille chez moi, (ndlr : dans un atelier qui était autrefois le bureau du propriétaire du garage, distinct de l'appartement mais au même étage), j'éprouve le besoin de me replonger dans la vie grouillante de la rue. Ça me stimule.

Les gens ne s'en doutent pas, mais la page que je dessine pour le *Nouvel Obs* me demande beaucoup de travail. J'y passe toute la semaine. Je travaille lentement. Il faut trouver l'histoire, les dialogues, reprendre cent fois les croquis pour les affiner. La recherche d'une expression maximale à travers un minimum de traits ne coule pas de source. C'est le produit d'une lente gestation, même si cela fait maintenant vingt-cinq ans que je travaille là-dessus. «Agrippine» est du reste le personnage le plus typé de tous ceux que j'ai dessinés, à la différence des «Frustrés» dont les personnages pouvaient varier considérablement.

Recueilli par Jean-Claude Noyé



# Jean-Paul Céléa : le jazz se met à l'écoute des voix des peuples

Le contrebassiste Jean-Paul Céléa, habitant du 18e (et l'un des premiers abonnés du *18e du mois*), est un des musiciens de jazz français qui montent. Son dernier album, co-signé avec le pianiste François Couturier, et qui s'intitule *L'ibère*, témoigne de la recherche d'un jazz à l'écoute d'autres traditions musicales.

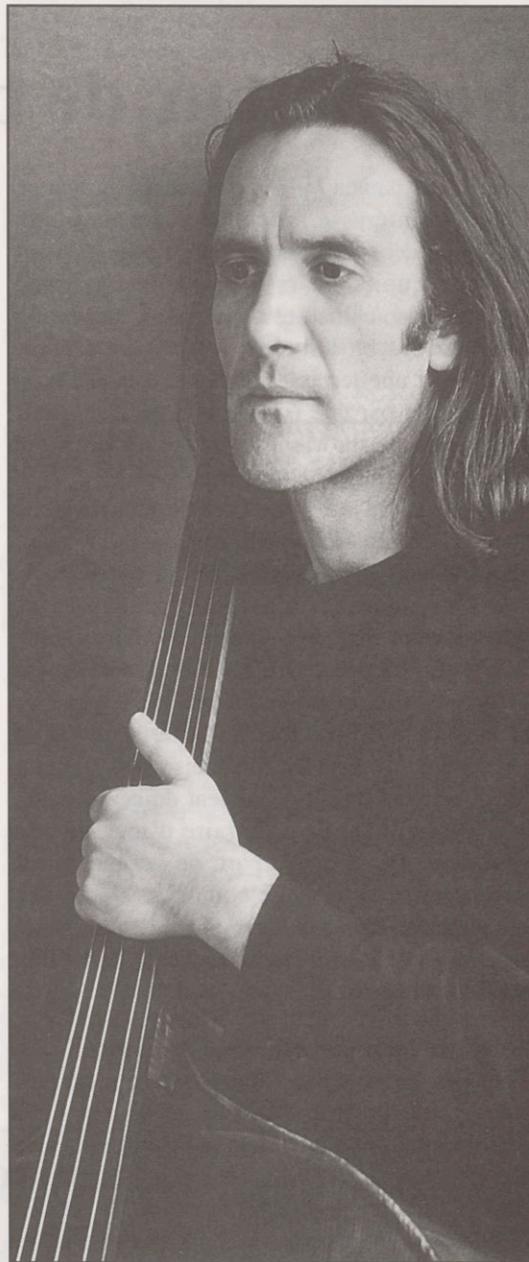
Mâchoire qui plonge en avant à la Dalton, cheveux noirs et longs le plus souvent attachés en catogan, il a le regard tantôt rieur, tantôt charbonneux, et la gravité lui va bien. Même si, en fils spirituel de Rimbaud, il n'aime pas les gens coincés. «A 17 ans on n'est pas sérieux», proclame justement un graffiti sur un immeuble face au sien, à l'angle des rues Muller et Feutrier. Les poseurs lui donnent de l'urticaire.

Les filles se retournent souvent sur son passage. Ses voisins l'aperçoivent parfois avec un drôle d'instrument recouvert d'une housse qu'il transporte avec force précautions : sa contrebasse. Un bijou. «J'y tiens beaucoup. Elle est très ancienne et sonne comme un monstre. Ecoute ça ; le son tient des heures...» En somme, toute sa vie, ou presque.

Il est né en Algérie d'un père calabrais et d'une mère corse, il y a 44 ans, et y a vécu jusqu'à l'âge de 12 ans. Il dit être un transplanté qui revendique plusieurs cultures. Effectivement il n'aime rien tant, avec son ami le pianiste François Couturier, que piquer le jazz qu'ils jouent d'emprunts populaires aux musiques du monde : musiques d'Espagne, d'Europe centrale, etc. Vox populi, vraiment ? «C'est une dimension importante dans ma vie de tous les jours et dans la musique que je fais. J'essaye de retrouver ces racines-là.»

Citoyen du 18e arrondissement depuis six ans, il voue un culte à ce grand pâté d'immeubles pas encore snob entre les rues Ramey, Clignancourt, Muller, André Del Sarte. Ne préférerait-il pas habiter l'autre versant de la Butte, côté Lepic ? «Non merci, très peu pour moi. C'est trop chicos. Ici par contre je suis confronté au regard de ceux qui se battent avec des problèmes quotidiens de survie. Et tant mieux si ça remet en place mon statut privilégié de musicien qui fait la musique qu'il aime et en vit bien. J'ajouterai que le «bronzage» naturel de la population convient à mon vécu.»

Le jazz est une grande famille mais il vit seul. La solitude est nécessaire à son art, dit-il. «Le tissu urbain, ce quartier tout particulièrement, agissent à cet égard comme une protection.» Il dort peu, toujours debout aux aurores. Parfois, tôt le matin, on se retrouve au *Diplomate*, rue de Clignancourt. Deux révolutionnaires sans révolution qui s'accordent à vilipender rituellement les mauvais sortilèges de cette société du spectacle. Il ne rechigne jamais à aider les mômes de son immeuble, enfants d'immigrés, à faire leurs devoirs, le matin ou le soir, ni à secourir (mais sans tambour ni trompette) tel ou tel voisin, sous une forme ou l'autre.



Stéphane Ouzounoff

J'oubliais ! C'est un des tout premiers contrebassistes français, formé au Conservatoire national supérieur de musique de Paris, ex-soliste de l'Ensemble Intercontemporain-Ircam (Boulez, etc.), un temps bassiste du grand guitariste John Mc Laughlin, fondateur du quintet *Passaggio*. Dédicataire de plusieurs pièces de contrebasse solo, professeur titulaire au Conservatoire supérieur de musique de Lyon, il a joué avec Michel Portal, Dave Liebman et Daniel Humair. Onze albums à sa discographie. Surtout ne pas se laisser intimider, il se vexerait tout de go. Il est comme ça, Jean-Paul Céléa. Grand cœur, grand style.

## Nouvelles rues : rue Pierre Dac, place de l'Assommoir

Le «Schmilblick» va pouvoir avancer dans le 18e : son inventeur, Pierre Dac, prince des loufoques, a maintenant sa rue dans notre arrondissement (bien que les plaques ne soient pas encore posées). Comme nous l'avions annoncé, le Conseil de Paris a décidé pour l'honorer de rebaptiser un tronçon de la rue de la Fontaine-du-But : l'escalier montant de la rue Lamarck à la rue Caulaincourt, au-dessus du métro, juste au niveau de l'ancien cabaret *la Vache enragée* où Pierre Dac a débuté en 1922 comme chansonnier.

Pierre Dac n'a pas seulement fait avancer le «Schmilblick», il a aussi créé *Bons baisers de partout*, *Malheur aux Babus* et *Signé Furax*, haletantes et délirantes émissions de radio des années 60. Il a fondé le journal *l'Os à moelle*, célèbre pour ses petites annonces («*Cyclistes, fortifiez vos jambes, mangez des oeufs mollets*», «*Ver solitaire cherche ver de contact*», «*Cul-de-jatte ferait des pieds et des mains pour épouser femme tronç...*»), journal où s'illustra en 1961 une dessinatrice débutante, Claire Bretécher, et dont le directeur lui-même se présenta à l'élection présidentielle de 1965 pour le *Mouvement ondulatoire unifié* (MOU) avec comme devise: «*Les temps sont durs, vive le MOU !*» Spectacles, sketches, énormes calembours débités d'une voix monocorde («*Celui qui, parti de rien, n'est arrivé nulle part, n'a à dire merci à personne*», «*Monsieur a son avenir devant lui, s'il se retourne il l'aura dans le dos*»), le grand Pierre Dac (1,63 m) n'a pas toujours ri et n'a pas toujours fait rire : André Isaac de son vrai nom, la seconde guerre mondiale l'exila à Londres et c'est lui qui chantait sur les ondes résistantes de Radio-Londres «*Radio-Paris ment, Radio-Paris est allemand*». C'est lui qui inventait pour les maquis des «messages personnels» codés en forme de contrepèteries, tel «*Métropolitain, Pétain mollit trop*». C'est lui aussi qui, de retour en France, assassinait à jamais le racisme en disant : «*Quand un Français quelconque est con, on le traite de sale con. Quand c'est un juif, on dit sale juif. Je revendique pour les juifs le droit d'être des sales cons.*»

Né le 15 août 1893, il pliait armes et bagages le 9 février 1975 pour une dernière «mise en boîte», selon sa propre formule. Vingt ans plus tard, le voilà à la rue.

• Le Conseil de Paris a également décidé de baptiser *place de l'Assommoir* l'espace situé rue des Islettes devant le nouveau bureau de poste, en souvenir du roman de Zola qui situait à cet endroit (alors rue Neuve-de-la-Goutte-d'Or) le lavoir où travaillait son héroïne Gervaise. Et, à la demande de la famille, la *place des Quatre Frères Casadesus* sera désormais appelée *place Casadesus* tout court (c'est vrai qu'il y avait aussi des femmes dans cette étonnante famille de musiciens...)

# 18<sup>e</sup>

## COUPS DE COEUR

*Coups de coeur*, c'est le bon plan, la boutique sympa, l'endroit à découvrir. Chaque mois, des membres de l'équipe du journal vous font part de leurs coups de coeur. Ce mois-ci, voici les coups de coeur de **Pascale Malaterre** et **Sylvain Garel**. Cette rubrique n'a aucun caractère publicitaire : nous ne touchons pas un sou pour les notices qui y figurent.

### Dans le village Lepic-Abbesses.

#### Japonais

Tout au début de la rue Véron, en face du contesté et contestable nouvel immeuble-parking des Abbesses, se cache *Taka*, l'un des plus réputés restaurants japonais de la capitale. La clientèle est composée d'habitants du quartier mais surtout de connaisseurs qui viennent parfois de très loin pour déguster de délicieuses spécialités nipponnes servies à des prix raisonnables et avec le sourire. Ce restaurant, uniquement ouvert le soir de 19h30 à 22h30, ne peut recevoir qu'une vingtaine de convives. Il est donc impératif de réserver. (*Taka*, 1 rue Véron, 42 23 74 16, fermé le dimanche et les jours fériés).

#### Un petit creux...

Rue Lepic, un peu avant la rue des Abbesses, se trouve le meilleur pâtissier du quartier, *Les Petits mitrons*. Quiches, pizzas, tartes aux fruits, gâteaux au chocolat, flans, croissants, brioches, pain poilâne, confiture, miel... il y en a pour tous les (bons) goûts. C'est parfois un peu cher mais toujours excellent. Alors au diable l'avarice. En plus l'accueil y est des plus sympathiques. (*Les Petits mitrons*, 26 rue Lepic, 46 06 10 29, fermé le mercredi).

#### Nourritures intellectuelles

Place des Abbesses, juste en face du métro, est installé *Mimogea*, le plus important marchand de journaux de l'arrondissement (c'est aussi le plus gros vendeur du *18<sup>e</sup> du mois*). Si un journal existe, vous avez toutes chances de le trouver sur place. Vous pouvez le feuilleter sans problème et demander conseil aux vendeurs. Des livres, de la papeterie et une photocopieuse performante se mélangent aux revues. Très fréquenté, ce lieu est un véritable centre névralgique du village Lepic-Abbesses. Au bout de quelques visites, le patron vous taquinera et vous aurez l'impression de faire partie de la famille. (*Mimogea*, 15 rue des Abbesses, 42 52 01 55, ouvert tous les jours de l'année sauf le 1<sup>er</sup> mai).

#### Coiffure mixte

Notre petite fille va nous en vouloir si nous ne glissons pas un mot sur *Drôles de dames*, ce petit salon de coiffure au décor kitch à souhait, situé tout près du splendide *Studio 28*. Moins cher qu'ailleurs dans le quartier et tenu par deux filles vraiment «sympa», talentueuses et rigoureuses avec leurs ciseaux, et qui respectent vos désirs sur la personnalité de vos coupes. C'est mixte ! On peut même y amener ses enfants, ils en rencontreront d'autres sur place. (*Drôles de dames*, 6 rue Tholozé, 42 62 48 49).



Thierry Nectoux

## Liberté pour les fleurs et les plantes au Jardin sauvage Saint Vincent

«*E*lle s'appelait Rose, elle sentait bon la fleur nouvelle... rue Saint Vincent.» Au Jardin sauvage Saint Vincent, il n'y a plus, il n'y a pas de roses, comme dans la chanson d'Aristide Bruant qui habita naguère en face, mais on y trouve à foison des plantes nommées chélidonies, armoises, gaillets-gratterons, consoudes, morelles douces-amères et populages (qui ne sont qu'une espèce de boutons d'or), ou des arbres comme le micoulier, le robinier ou le sycomore, et des érables, du sureau, des ifs, un mûrier noir et des lilas, du lamier blanc et du cerfeuil sauvage.

Flore insolite ou exotique ? Non, flore spontanée de nos villes laissée (ou presque) à son évolution naturelle dans cet enclos préservé.

Dominant la vigne de Montmartre, descendant en terrasse sur la rue Saint Vincent, ce petit espace secret était autrefois une partie du jardin de l'hôtel Demarne, datant du XVII<sup>e</sup> siècle, dont la façade donne rue Cortot ; quand, en 1960, ce bâtiment fut affecté au Musée du vieux Montmartre, il fut restauré et une partie du jardin aussi. L'autre partie restait à l'abandon et était menacée de bétonnage quand, en 1985, la Ville et sa direction des Parcs et Jardins décidèrent d'en faire un «jardin sauvage», espace de liberté pour la végétation.

Le petit enclos a été aménagé, un peu déblayé et le terrain consolidé. Une mare artificielle a été creusée (elle étanche la soif des mésanges, des merles et des minuscules troglodytes mignons). Des sentiers ont été tracés, quelques bancs ont été installés, mais aucune plantation nouvelle n'a été effectuée.

Ouvert gratuitement au public d'avril à octobre, seulement le **lundi de 16 à 18 h** et le **samedi de 14 à 18 h**, le jardin sauvage est à la fois lieu de repos paisible et lieu d'étude (on y emmène les scolaires).

Chaque plante est répertoriée et munie d'une étiquette expliquant ses propriétés. Ainsi apprend-on que les fleurs de lilas peuvent calmer les rhumatismes, que la sève de gaillet a des propriétés cicatrisantes, que le latex de la chéridoïne est utile contre les verrues. On apprend aussi qu'on peut être allergique au contact du cerfeuil sauvage et que les feuilles de l'if, dont le bois sert en ébénisterie, sont très toxiques : «500 grammes suffisent à tuer un cheval», dit l'étiquette. En revanche, sachez que l'ortie - il y en a beaucoup le long des sentiers, gare aux mollets - peut être consommée en salade comme dans la soupe, bue en infusion diurétique, utilisée en lotion pour les cheveux et enfin servir avantageusement d'engrais.

Dominé par son vieux mûrier noir (un arbre introduit en Europe par les Romains), le Jardin sauvage n'attend que de se faire apprivoiser.

Marie-Pierre Larrivé

### Montmartre en bouquets... à Bagatelle

Organisé du 9 au 12 juin dernier par la *Société nationale d'horticulture* et la Direction des jardins de la Mairie de Paris, le Concours international de bouquets de Bagatelle a consacré une de ses neuf classes à Montmartre, thème choisi pour les compositions florales et végétales. Présenté dans la galerie Seine du parc de Bagatelle, *Soir d'été à Montmartre* proposait de ravissantes compositions libres en décors de table pour un dîner en tête-à-tête : du pied de vigne transformé en bougeoir, à la palette de peintre ornée de fleurs printanières, en passant par un étonnant Moulin Rouge cerises. Le premier prix a été décerné à Ewa Estable qui a délicatement ciselé dans l'osier un Sacré-Cœur miniature orné de marguerites, roses et raisins frais. **J.G.**

# 10 juillet 1789 : la prise de la prison de Montmartre

La prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, ne fut pas un événement inattendu, éclatant soudain comme un coup de tonnerre dans un ciel tranquille. Ce fut seulement un des épisodes, le plus symbolique, d'une période de troubles politiques et sociaux, d'émeutes, qui avait commencé bien avant, et dans lesquels le village de Montmartre (qui à l'époque ne faisait pas partie de Paris) joua son rôle. C'est le 10 juillet que fut prise la prison de Montmartre, quatre jours avant la Bastille.

Le 13 juillet 1788, un an avant la prise de la Bastille, un orage d'une violence extraordinaire dévasta les cultures dans toute la région parisienne. La récolte était fichue.

En ce dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, la France vivait une crise économique profonde. Sa population, 28 millions d'habitants en 1780, s'était accrue de moitié au cours des cinquante années précédentes ; mais la production agricole, elle, n'avait pratiquement pas augmenté : les structures féodales de propriété des terres et la fiscalité archaïque empêchaient toute évolution. Le résultat : disettes, énormes hausses des prix du pain (base principale de l'alimentation pour la majorité des Français), des légumes, de la viande. Et montée du mécontentement.

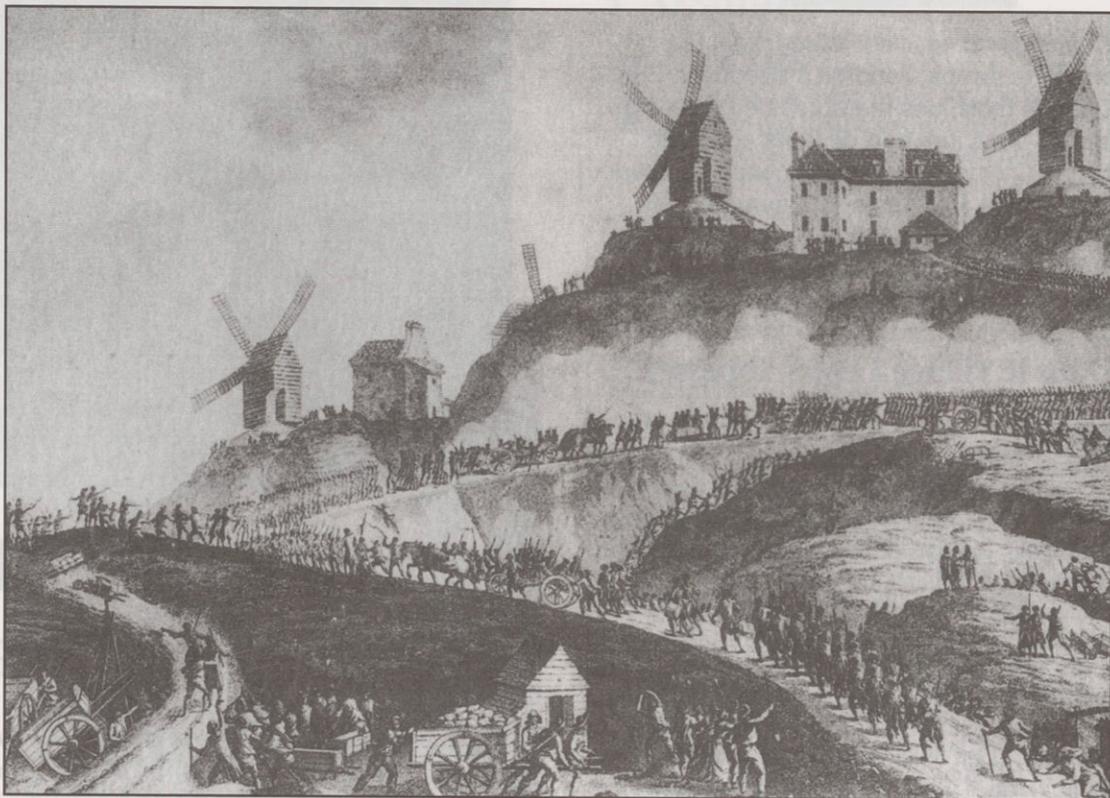
La paysannerie, qui constituait les trois quarts de la population française, était formée pour une part de paysans sans terre et d'ouvriers agricoles. Les années où la récolte était mauvaise, comme ce fut le cas en 1788, cette masse de gens se trouvait réduite au chômage et à la misère. Des dizaines de milliers de sans-emploi affluaient alors vers les villes, à commencer par Paris.

En 1788 donc, le pain de quatre livres à Paris atteignit 20 sous. Un ouvrier maçon gagnait 40 sous par jour, un manoeuvre deux fois moins. Beaucoup ne gagnaient rien du tout.

## Le mur autour de Paris

En plus des mauvaises récoltes, un autre facteur avait contribué à la hausse des prix : la muraille appelée «enceinte des Fermiers généraux» qui depuis 1780 enfermait complètement la ville. Il faut savoir en effet qu'à cette époque les marchandises circulant à l'intérieur du territoire français devaient constamment payer des taxes, des sortes de droits de douane, lorsqu'elles passaient d'une province à une autre, lorsqu'elles entraient dans une ville, etc... Les taxes prélevées à l'entrée de Paris étaient particulièrement fortes. Mais jusqu'à 1780 beaucoup de marchandises entraient en fraude, sans rien payer. C'est pourquoi les «fermiers généraux», chargés de collecter ces taxes, firent construire en 1780 tout autour de Paris un mur qu'on ne pouvait franchir qu'en des points déterminés, les *barrières d'octroi*, où les douaniers veillaient.

Ce «mur des fermiers généraux», haï par les Parisiens, était situé, dans sa partie nord, sur l'emplacement des actuels boulevards de Clichy, de Rochechouart, de la Chapelle, etc... On le franchissait par les «barrières» de Clichy (l'actuelle place Clichy), des Martyrs, de Montmartre, Poissonnière (l'actuel carrefour



Le 15 juillet, les Parisiens en cortège montent des canons sur la Butte. (D'après une gravure d'époque de Berthaut.)

Barbès-Rochechouart), etc...

Montmartre est à l'époque un village agricole d'environ 400 habitants, et l'*abbaye des Dames de Montmartre* y exerce les droits seigneuriaux. 46 religieuses vivent dans l'abbaye. Leurs principales sources de revenus sont les loyers et redevances que leur versent les cultivateurs installés tout autour. Ceux-ci, pour la plupart, sont des vigneron. Or le prix du vin à la production est en baisse depuis quinze ans, en raison de l'augmentation des surfaces de vignobles en Bourgogne, en Anjou, dans le Midi. Il y a aussi à Montmartre de nombreux moulins ; leurs propriétaires souffrent de la mauvaise récolte de blé de 1788.

Le mécontentement est donc grand sur la Butte. Et voilà qu'on y installe une nouvelle population, particulièrement remuante : pour éloigner de Paris les dizaines de milliers de miséreux qui y avaient afflué en raison de la crise, le gouvernement royal ouvre en 1788 des «ateliers de charité» à l'extérieur des murs de la ville. Le plus important est situé à Montmartre, on lui fixe comme objectif le comblement des carrières de plâtre dont les galeries souterraines rongent le sous-sol de la Butte. Plusieurs milliers de misérables sont donc amenés là, mal payés, souvent mal nourris, dormant à même le sol dans les galeries. C'est un formidable foyer de colère.

Au printemps 1789, dans Paris, l'agitation politique et sociale prend des proportions énormes. Les idées d'égalité, de fraternité, les thèmes qui deviendront ceux des *droits de l'homme* se répandent depuis longtemps. L'assemblée des *Etats généraux*, réunie à Versailles, s'est révélée majoritairement hostile au système monarchique tel qu'il fonctionne. Dans les rues de Paris, les orateurs révolutionnaires attirent un public nombreux. Les manifestations se multiplient, les émeutes

parfois. Le 28 avril par exemple, au faubourg St Antoine, des milliers de personnes prennent d'assaut les ateliers Réveillon, fabrique de papiers peints, une des plus grosses manufactures de la capitale (350 ouvriers), dont le patron avait laissé entendre qu'il voulait diminuer les salaires ; l'affaire fait douze tués parmi les soldats qui défendaient les locaux, et plusieurs centaines (le nombre exact n'est pas connu) parmi les assaillants.

Le roi réagit à l'agitation en faisant venir de province des troupes de mercenaires étrangers (allemands, suisses) qui campent tout autour de Paris. Du haut de Montmartre, on aperçoit les feux des régiments qui sont à Saint-Denis. A l'intérieur de Paris, les *gardes françaises* sont chargés du maintien de l'ordre, mais de plus en plus souvent les soldats pactisent avec les manifestants au lieu de les réprimer. Le 30 juin, la foule donne l'assaut à la prison de l'Abbaye pour libérer des gardes françaises emprisonnés pour refus d'obéissance.

Le 10 juillet, Louis XVI renvoie son premier ministre Necker, partisan des réformes, et le remplace par le réactionnaire Breteuil. Aussitôt Paris se soulève. Cette fois la révolution est en marche.

## L'incendie des barrières d'octroi

Et à Montmartre ? Là aussi l'agitation grandit. Plusieurs ouvriers des carrières sont arrêtés, enfermés dans la prison de Montmartre, petit bâtiment qui jouxte l'abbaye. Le 10 juillet, les ouvriers de l'*atelier de charité* donnent l'assaut à la prison et libèrent leurs camarades.

Le 12 juillet, aux Tuileries, des manifestants mettent en fuite les cavaliers du régiment «Royal allemand». Un peu partout, les armureries sont pillées. L'Hôtel de Ville est envahi par la foule.

Le soir, des groupes de plusieurs centaines d'émeutiers incendient quarante des *barrières d'octroi* du «mur des Fermiers généraux».

La première à brûler est la barrière de Clichy. Celle de Montmartre suit peu après. Certains des incendiaires seront arrêtés et emprisonnés, avant d'être grâciés en 1790 ; on sait, par les registres de la police, qu'il se trouvait parmi eux un certain nombre d'ouvriers tonneliers de Montmartre.

Le 14 juillet, c'est la prise de la Bastille. Comment vont réagir les troupes cantonnées autour de Paris ? Le 15 juillet, les Parisiens en cortège hissent jusqu'au sommet de Montmartre des canons destinés à stopper les troupes campant à Saint-Denis.

Mais le roi préfère céder. Le 17 juillet, il se rend à l'Hôtel de Ville de Paris, accepte de mettre la cocarde tricolore à son chapeau et de composer avec le mouvement révolutionnaire.

Cela n'empêche pas l'agitation de se poursuivre. Le 21 juillet, la rumeur se répand dans Paris que l'abbaye de Montmartre recèle, dans ses caves, quantité d'armes, et que celles-ci pourraient être employées contre le peuple. 20 000 personnes se rendent sur la Butte, menacent de prendre l'abbaye d'assaut et de l'incendier si on ne leur livre pas les armes. L'abbesse, Mme de Montmorency-Laval, réussit à envoyer un message au curé de St Eustache, lequel prévient le Comité des notables qui siège à l'Hôtel de Ville, lequel comité envoie un de ses membres, M. Deleutre, pour tenter de calmer la foule. Celui-ci harangue les manifestants rue des Martyrs. Il les persuade de désigner deux d'entre eux qui iront avec lui, en délégation, visiter l'abbaye pour voir ce qui s'y trouve comme armes. Les trois hommes, pendant deux heures, parcourent toutes les pièces du bâtiment. La seule arme qu'ils trouvent, c'est le fusil de chasse du jardinier. La foule se disperse.

Le 27 juillet, plusieurs milliers d'ouvriers des carrières, alertés par des rumeurs, décident de se porter vers Saint-Denis pour empêcher un éventuel mouvement de soldats. Au passage, ils saccagent énormément de champs, à la grande fureur des paysans. Cet épisode, le dernier de ce mois agité à Montmartre, entraînera peu après la fermeture des «ateliers de charité»

Noël Monier

## «Montmartre en liesse» au musée Carnavalet

Le musée Carnavalet, musée historique de Paris, outre ses collections permanentes d'un immense intérêt, présente régulièrement des expositions à thème. En voici une sur *Montmartre en liesse, 1880-1900*. D'abord des tableaux, gravures, photos du paysage montmartrois de l'époque, une salle sur les artistes et poètes, une grande salle, superbe, sur le *théâtre d'ombres*, ancêtre du cinéma, avec les dessins et maquettes de Caran d'Ache, et pour finir plusieurs salles consacrées à la chanson montmartroise, avec ses auteurs, chansonniers et interprètes : Bruant, Yvette Guilbert, Paul Delmet (l'auteur d'*Envoi de fleurs* et des *Petits pavés*), Mac Nab (*Le métingue du Métropolitain*), etc. dont on peut entendre, sur des hauts-parleurs disposés ici et là, des enregistrements d'époque.

• Jusqu'au 3 septembre. Musée Carnavalet, 23 rue de Sévigné, Paris 3e (métro Chemin Vert ou St Paul). Tous les jours sauf lundi et jours fériés, de 10 h à 17 h 40.

18e

SPORT

## Double championnat-Coupe pour les footballeurs de l'Olympique Montmartre



Noël Monier

Saison totalement réussie pour l'équipe de football seniors de l'Olympique Montmartre : après s'être assuré définitivement le titre de champions de district de Seine-Saint-Denis (1) grâce à un match nul dans la dernière rencontre du championnat le 28 mai (voir *le 18e du mois* n° 8), ils ont gagné la Coupe du district en battant, par 3 à 0 le 17 juin, l'équipe du Blanc-Mesnil.

Ils évolueront donc l'an prochain en Promotion d'honneur, c'est-à-dire le premier niveau des championnats nationaux. L'ossature de l'équipe restera pour l'essentiel la même (avec notamment le redoutable trio d'attaque des frères Bouziri), renforcée par quelques recrues nouvelles.

Ce n'est pas la première fois que Montmartre accède à ce stade de la compétition : en 1968-69-70 déjà, une équipe de l'O.M. avait évolué en Promotion d'honneur. Les souvenirs de cette époque, les anciens du club se les sont rappelés ce même 17 juin, où une rencontre avait été organisée pour eux : moment d'émotion et de joie, car certains ne s'étaient plus vus depuis dix, voire quinze ans. L'homme qui a fondé l'Olympique Montmartre en 1956, M. Roger Thomas, était là lui aussi ; actuellement retraité et vivant dans

les Deux-Sèvres, il garde cependant le contact avec l'O.M., notamment en recevant chaque année dans sa propriété, pour un camp d'été, des gamins de l'association. Le soir du 17 juin, il a fait le tour d'honneur avec les joueurs de l'équipe 1995 portant la Coupe qu'ils venaient de remporter.

### Bons résultats pour les autres clubs du 18e

Deux autres équipes du 18e arrondissement figuraient aussi dans le championnat du district de Seine-Saint-Denis : l'**Entente Sportive Parisienne** (ESP), qui joue au stade des Poissonniers, a fini juste derrière Montmartre, au deuxième rang (mais a malheureusement été déclassée à la troisième place en raison de points de pénalité infligés par la Commission de discipline de district) ; et les **Enfants de la Goutte d'Or** ont fini sixièmes (sur douze équipes). Ce sont de remarquables résultats, dans ce groupe qui est sans aucun doute le plus relevé des huit districts d'Ile-de-France.

Les équipes de plus jeunes ont elles aussi brillé : notamment, les moins de 17 ans des Enfants de la Goutte d'Or ont terminé premiers de leur groupe.

N.M.

### PETITE ANNONCE

#### Association

Centre social de la Goutte d'Or cherche bénévoles pour activités diverses : alphabétisation, accompagnement administratif, juridique, soutien scolaire... Pour tout renseignement, contacter Mohammed Elftouh, tél. 42 59 26 89.

1. Dans l'organisation de la Fédération française de football, les arrondissements parisiens sont répartis entre les trois «districts» de proche banlieue : Seine-St-Denis, Val-de-Marne, Hauts-de-Seine. Les clubs du 18e arrondissement, comme des 9e, 10e, 19e et 20e, jouent donc avec ceux de Seine-St-Denis. Beaucoup de dirigeants parisiens souhaiteraient que soit créé un district de Paris.

# La Goutte d'Or en fête jusqu'au 9 juillet : le programme jour par jour

**R**ock ou rap, musiques jazzy ou funky... la Goutte d'Or en fête résonne du vendredi 30 juin au dimanche 9 juillet de tous les rythmes.

Organisée par 21 associations locales, la fête annuelle de la Goutte d'Or, qui célèbre son dixième anniversaire, en offre pour tous les goûts aux habitants du quartier... et d'ailleurs : tournois et compétitions sportives, dont le célèbre cross, manifestations culturelles diverses, spectacles (cirque et cinéma au programme), expos, parades, kermesse, concours de gâteaux (vendredi 30), animations pour les tout petits... mais c'est aussi une vraie fête de la musique, et là aussi il y en a pour tous les goûts. De la musique de toutes les couleurs comme l'est le quartier.

**Henri Dikongué**, un Camerounais qui chante en douala comme Manu Dibango, ouvre le ban. Mais il y a aussi **Guy Konké**, le Guadeloupéen à la voix lance-flammes, les rythmes du ballet guinéen **Kakandé**, et toute une pléiade de jeunes et de très jeunes : **Mathieu Ruben**, raggamuffin de 9 ans, **Sté** (Stéphanie), la rappeuse de 16 ans, **Barbès Family** et **DMBG**, deux jeunes groupes nés dans le quartier, vrais enfants de la Goutte d'Or. Et pour finir en beauté, on se bidonne et on se défonce avec les **Tambours du Bronx** : percussionnistes sur bidons défoncez, ce groupe issu du «Bronx» (un quartier de Nevers) avait descendu les Champs Élysées lors du défilé du bicentenaire de la Révolution - une révélation - ; il monte maintenant sur le podium, square Léon, à la Goutte d'Or. **Tous les spectacles sont gratuits. Droits d'inscriptions pour les tournois de sport (30 à 50 F) et le cross (20 ou 30 F, gratuit pour les moins de 15 ans).**

Renseignements et inscriptions :  
42 57 39 96 et 42 62 11 13.

• **Samedi 1er juillet** : Dictée de la Goutte d'Or, enfants (9 h 30 salle St Bruno). Parade dans les rues (14 h). Concours de chorégraphies pour les moins de 13 ans (15 h 30 square Léon). Scène ouverte aux groupes du quartier (17 h 30).

• **Dimanche 2** : Cross (9 h à 13 h, départ et arrivée square Léon). Dictée 12 à 99 ans (16 h salle St Bruno).

• **Lundi 3** : Spectacle pour les petits (15 h école Richomme). Tournoi de football (toute la journée square Léon).

• **Mardi 4** : Spectacle pour les petits (15 h école Richomme). Tournoi de volley (toute la journée au gymnase). Concert Henri Dikongué (20 h 30 église St Bernard).

• **Mercredi 5** : Olympiades (journée, square Léon). Cirque avec l'Ecole du Cirque d'Annie Fratellini (20 h 30 square Léon).

• **Jeudi 6** : Cinéma de 18 à 22 h, salle St Bruno : courts métrages de cinéastes africains.

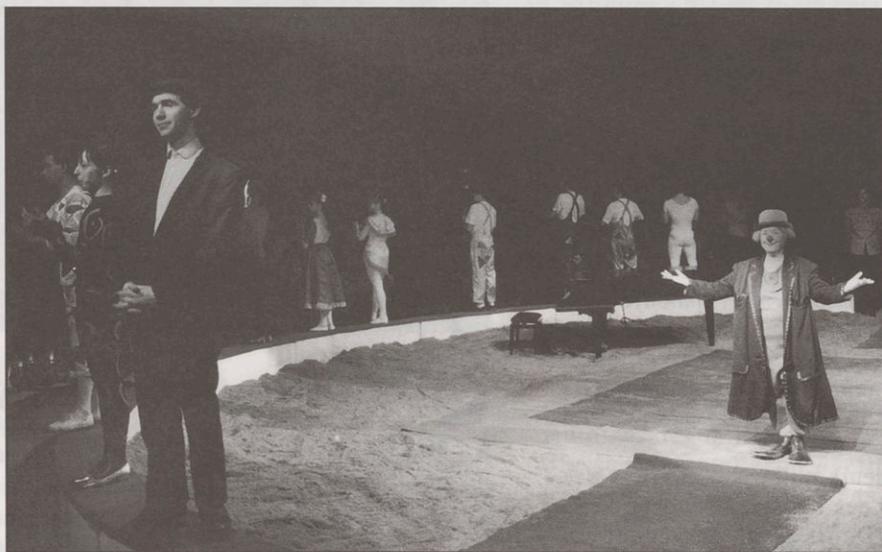
• **Vendredi 7** : Concert à 19 h 30 square Léon avec : DMBG, Mathieu Ruben, Mad in Paris.

• **Samedi 8** : Tournoi de basket (journée, square Léon). Concert à 18 h avec : un groupe de raï, Guy Konké, le ballet africain Kakandé.

• **Dimanche 9** : Concert de clôture à 19 h 30 square Léon avec : Barbès Family, Sté, les Tambours du Bronx.

**Et aussi** : Expo photos Aïda (jusqu'au 9 juillet, 21 rue Simart). Expo réalisée par les femmes du quartier. Tournoi de tennis stade Polonceau.

## Trapézistes, funambules : le spectacle de cirque des enfants de la Goutte d'Or



Noël Monier

Annie Fratellini au milieu de ses élèves de l'Ecole du Cirque

**A**pprochez, Mesdames et Messieurs... Pour la première fois en piste, des acrobates, des funambules, des trapézistes, les enfants de la Goutte d'Or et leurs numéros de cirque...

Makhlouf et son petit frère Rachid, Nora, Fatoumata et sa grande soeur Adahmou : ils sont neuf enfants du quartier, âgés de 8 à 14 ans, deux petits gars et sept filles, qui présentent mercredi 5 juillet, square Léon, leur spectacle de cirque en première partie de celui qu'offre la célèbre Ecole du Cirque d'Annie Fratellini.

Pirouettes, roulades, acrobaties et roues-soleils au sol par toute la petite troupe, puis les garçons se lancent dans des jongleries et un périlleux exercice d'équilibre sur fil de fer tendu tandis que les filles jouent les trapézistes, planantes, suspendues par les pieds, par un seul pied même, se balançant à 2 mètres du sol.

Les artistes ont longuement préparé leur numéro : 18 séances de travail à l'Ecole du Cirque, sous la direction de Davis Bogino, le prof d'acrobatie, deux fois par semaine pendant neuf semaines, sans compter les répétitions de leur mise en scène les jours précédant le spectacle. «Le fil de fer, c'est simple, il faut bien poser les pieds et regarder droit devant, ne jamais baisser les yeux et surtout se dire qu'on ne tombera pas», explique Makhlouf, très fier

d'avoir appris à jongler avec quatre balles, lui qui savait déjà mais avec trois balles seulement «et cela change tout !»

«Je n'étais même jamais allée au cirque, alors en faire... je suis très très contente», sourit à pleines dents Adahmou, une toute mince trapéziste de 11 ans. S'accrocher, se balancer, lancer les pieds et se rétablir, elle aime ça et elle le fait bien, tout en souplesse, sans peur.

La découverte du cirque, d'un monde hors du quotidien, mais aussi l'apprentissage de la progression à la fois individuelle et collective : ce sont d'ailleurs les objectifs premiers des associations (APSGO, EDGO, Accueil et Promotion) qui ont lancé l'aventure. Les enfants n'ont pas été sélectionnés au départ pour leurs aptitudes physiques mais pour leur motivation. Au début, ils étaient davantage prêts à jouer, à courir en tous sens qu'à se plier aux exercices. Et puis, au bout de trois ou quatre séances de travail à l'Ecole du Cirque, tout a changé. Seuls sont restés les plus impliqués et ils se sont donnés à fond.

Que le spectacle commence ! Spectacle d'un soir mais, qui sait, peut-être un jour Adahmou sera en habit de lumière tout en haut du chapiteau...

M.-P. L.

## Poussière de mensonge à l'Alambic-Théâtre

L'Alambic-Théâtre crée du sens dans un cadre de ruines de vies. Tout autour, des décors anciens résistent : draps qui sèchent aux fenêtres, façades ébréchées ; on sait que les beaux quartiers sont loin et qu'ici la destruction-rénovation est en marche. Nous sommes rue Neuve-de-la-Charbonnière (métro Marcadet-Poissonniers). *Poussière de mensonge*, la comédie-farce que donne l'Alambic-Théâtre, s'implique dans ce cadre de vie. Avec la force et la singularité des mots, avec la réalité des corps des trois acteurs, elle essaie de rappeler ce qui habite chacun : l'amour, la mort, le choc des rencontres. Un homme délire sur le souvenir d'une femme en robe blanche à pois rouges, Hocha, croisée en 4 CV sur une route du Limousin. Elle surviendra dans l'heure du spectacle, apparition, pour l'acteur-voyeur, pour le metteur en scène acteur, prêt au suicide mais vainqueur de la mort par les mots. Une fable sur le théâtre, sur les jeux et les discours de l'acteur, sur ses doutes, une vibration en rouge et vert... Une farce tendre pour y croire toujours.

Jean-Yves Sparfel

## Noir et blanc au Divan du Monde

A l'heure des décollages estivaux, ne ratez pas le vôtre ! Le *Divan du Monde* (75 rue des Martyrs) propose des longs courriers (Afrique, Caraïbes) pour de modestes sommes : de 22 h à 5 h du matin à partir du 18 juillet, partez avec les *Musiques noires pour nuits blanches*.

## DEMANDEZ LE PROGRAMME

### CINEMAS

• **Studio 28**, 10 rue Tholozé : programmes au 46.06.36.07.  
• **Pathé Wepler**, 8 salles, 140 bd de Clichy et 8 av. de Clichy : programmes au 36.68.20.22.

### THEATRES

• **L'Alambic**, 12 rue Neuve de la Charbonnière (42.23.44.66) : Jusqu'au 30 juillet, *Poussière de mensonge*, comédie-farce de Charles H. Nischa.  
• **L'Atelier**, place Charles Dullin (46.06.49.24) : Relâche jusqu'au 21 août. Du 22 août au 15 octobre, *Fin de partie*, de Samuel Beckett, avec Carole Bouquet et Rufus.  
• **Dix-Huit Théâtre**, 16 rue Georgette Agutte (42.26.47.47) : Relâche.  
• **Espace Acteur**, 14 bis rue Ste Isaure (42.62.35.00) : Relâche.  
• **Le Funambule**, 53 rue des Saules (42.23.88.83) : Jusqu'au 30 juillet, *La Dispute*, de Marivaux, mise en scène Marianne Bourrier.  
• **Le Lavoir moderne Procréart**, 35 rue Léon (42.52.44.94) : Jusqu'au 13 juillet, *Les Cahiers de Malte Lauris Brigge*, de Rainer Maria Rilke.  
• **Montmartre-Galabru**, 4 rue de l'Armée d'Orient (42.23.15.85) : Jusqu'au 29 juillet (22 h), *Qui est le véritable inspecteur Hound ?*, de Tom Stoppard. Tous les lundis (20 h 30), *Tapage nocturne*, de Michel Udiary.  
• **Le Tremplin**, 39 rue des Trois Frères (42.54.91.00) : Relâche.  
• **Le Trianon**, 80 bd Rochechouart (42.52.21.25) : Relâche en juillet.

• **Halle St Pierre**, 2 rue Ronsard (42.58.72.89) : Les mercredis, samedis et dimanches (14 h 30, 15 h 30, 16 h 30), *le Théâtre de Guignol* pour les enfants.

### MUSIC-HALL, ROCK, etc.

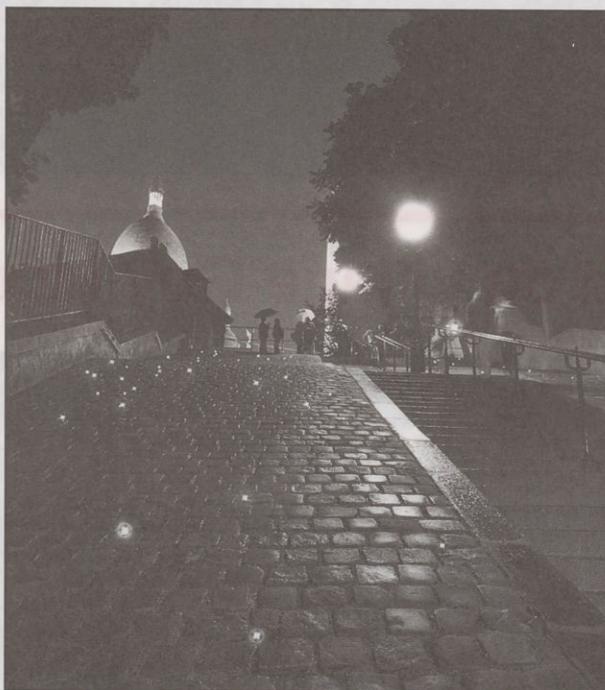
• **La Cigale**, 124 bd Rochechouart (42.23.15.15) : Fermé en juillet.  
• **Le Divan du Monde**, 75 rue des Martyrs (42.55.48.50) : Le 5 juillet, *Mike & the Mechanics*, avec Mike Rutherford (Genesis), Paul Carrack (Squeeze), Paul Young, Tim Renwick et Garry Wallis (Pink Floyd). Le 9, *Black Sugar* (dernier rendez-vous de cette fête des créateurs blacks, thème : *Street dance*). Le 12, soirée hip hop. Le 14, soirée *Freaks Brothers*. Le 16, soirée drôle et groove *A summer thing*, avec concert (funk), tournois de baby-foot en mezzanine, toboggan pour les enfants et déco «délire». A partir du 18 juillet et tout l'été (sauf dimanches et lundis), *Musiques noires pour nuits blanches* de 22 h à 5 h. Le 22 juillet, soirée latino-salsa Pibamos avec Musix Port.  
• **Elysée-Montmartre**, 72 bd Rochechouart (programmes 44.92.45.49, réservations 42.31.31.31) : Reprise le 9 septembre.  
• **Les Blues Heures**, 97 bis rue Championnet (42.62.21.47) : Le 7 juillet, Milk & Lemon (psyké). Le 8, Zarathoustra (rock). Le 21, Verboten Spielen (funk rock). Le 22, Shaolin (pop rock). Le 28, Fatback (blues). Le 29, Guhct & Co (funk reggae).  
• **Le Trianon**, 80 bd Rochechouart (42.52.72.89) : Relâche juillet-août.

## Chemin de lumière, rue du Chevalier de la Barre

La rue du Chevalier de la Barre est l'un des endroits les plus pittoresques de Paris. Lorsqu'on gravit les marches de ses escaliers, le ciel y est visible sans interférence avec les lumières de la ville. Henri Alekan est un des plus grands directeurs des images qu'ait connus le cinéma (de *la Belle et la Bête* de Jean Cocteau aux *Ailes du Désir* de Wim Wenders), un maître incontesté de la lumière. La rencontre de la rue et de l'artiste a permis une réalisation extrêmement originale : le «chemin de lumière».

Insérant dans le pavage traditionnel de la rue une pluie d'étoiles (réalisées par encastrement de fibres optiques et de verres colorés bleus), Henri Alekan, aidé du jeune sculpteur Patrick Rimoux, se propose non d'éclairer, mais d'attirer le regard sur la poésie du lieu. L'installation reprend de part et d'autre de l'escalier la disposition des étoiles telle que nous la voyons à Paris au 1er janvier et au 1er juillet.

L'inauguration du «chemin de lumière» a eu lieu le 7 juin.



Thierry Nectoux

Les éclats lumineux insérés dans les pavés reprennent la disposition des étoiles au 1er juillet.

## Festival de Cannes : le 18e à l'honneur

Karim Dridi, le jeune réalisateur de *Pigalle* (voir le 18e du mois de janvier 1995), a déserté la capitale pour planter sa caméra dans le quartier du Panier à Marseille. Il y a réalisé un film intitulé *Bye Bye* projeté au Festival de Cannes dans la section *Un certain regard* et qui a reçu le Prix de la jeunesse et le Prix Gervais.

La place Pigalle était tout de même présente sur la Croisette. Un autre jeune cinéaste français, Xavier Beauvois, y a filmé deux séquences de son film, *N'oublie pas que tu vas mourir*. Ce long métrage, présenté en compétition officielle, raconte la tragique trajectoire d'un jeune étudiant des Beaux Arts qui découvre par hasard sa séropositivité. Sa fuite en avant le conduit successivement aux Pays-Bas, en Italie et en Bosnie. Xavier Beauvois, qui interprète le personnage principal de son film, a reçu un inattendu Prix du jury. Vous ne serez sans doute pas

surpris d'apprendre que, dans cette oeuvre cinématographique comme dans beaucoup d'autres, notre arrondissement est présenté d'abord comme cadre à des trafics de drogues dures. A Cannes aussi, les clichés ont la vie dure.

Enfin signalons qu'une autre production française, *La Haine* de Mathieu Kassovitz, a un lien direct avec notre arrondissement. Bien que l'essentiel de l'action se déroule dans une cité de la banlieue parisienne (à Chanteloup-les-Vignes, dans les Yvelines), c'est l'assassinat du jeune Makomé par l'inspecteur Compain dans le commissariat des Grandes Carrières qui a donné à Mathieu Kassovitz l'idée de réaliser *La Haine*. Ce film qui a reçu un très justifié Prix de la mise en scène a été la véritable révélation de ce 48ème Festival de Cannes. *La Haine* est sur les écrans de la capitale depuis la fin mai. Il faut le voir de toute urgence.

Sylvain Garel

# Fête de la musique : l'adieu de l'Hôpital Éphémère



Thierry Nectoux

Le plus grand podium de la fête de la musique dans le 18e, le 21 juin, se tenait devant l'Hôpital Éphémère. L'ex-hôpital Bretonneau, désaffecté, avait pris ce nom après avoir été prêté - provisoirement - à l'association d'artistes *Usines éphémères* afin qu'elle y ouvre des ateliers de peintres, sculpteurs, musiciens, artistes de théâtre. Après cinq ans d'activité, l'Hôpital Éphémère va fermer ses portes en juillet, l'Assistance publique récupérant les bâtiments dont elle est propriétaire. Pour dire adieu au quartier, les artistes ont organisé une grande fête musicale de 15 h à 1 h du matin.

## Le *Messie* de Haendel par le Conservatoire du 18e



Noël Monnier

## La fête du village Guy Môquet



Isabelle Goux

La parade des enfants dans les rues le 21 juin

Comme nous l'avons annoncé dans notre précédent numéro, le quartier Guy Môquet a connu du 21 au 25 juin quelques jours d'animation exceptionnelle. La fête a commencé le 21 par une grande parade costumée (photo ci-dessus) et a continué avec des «portes ouvertes» chez les artisans, des jeux organisés par les commerçants, un cross, etc.



Thierry Nectoux

Les commerçants du quartier Guy Moquet réunis pour préparer la fête.

C'est également dans le cadre de la fête de la musique, le 21 juin, que les chœurs et l'orchestre du conservatoire municipal du 18e Gustave Charpentier ont donné, à l'église Notre-Dame de Clignancourt, place Jules Joffrin, un concert avec l'immense oeuvre de Haendel *le Messie*. Guy Pernoo, qui dirigeait l'ensemble, ne manque pas d'ambition.

### A la Halle St Pierre

## La terre et ses monstres vus par un peintre «naïf» canadien

Le Musée d'art naïf de la Halle Saint Pierre, qui nous a présenté déjà plusieurs superbes expositions (avec des toiles du douanier Rousseau, de Bauchant, Bombois, Séverine et autres grands maîtres de cette forme d'art), nous fait découvrir maintenant un Canadien, Arthur Villeneuve, très célèbre dans son pays, un artiste d'une grande force, doté de cette «présence» qui indique le grand peintre. Il a été ouvrier dans une pulperie, puis cuisinier et barbier avant de se mettre à la peinture.

Le monde d'Arthur Villeneuve, ce sont les grands espaces, la forêt, une terre encore à peine défrichée, des petites villes aux maisons de bois, des rivières qui ne seront jamais domptées, et des zones encore sauvages où soudain du sol, des arbres, des torrents, jaillissent des visages, des corps d'hommes et de monstres, de grandes figures telluriques mal dégagées de la matière primitive. C'est extrêmement impressionnant.

N. M.

• Jusqu'au 24 septembre, 2 rue Ronsard (métro Anvers), tél 42 58 72 89. Ouvert du mardi au dimanche de 10 h à 18 h. Tarif réduit pour les habitants du 18e.